



# Colombiculture



- STANDARDS
- Le MULHOUSIEN
- Le BLEU ANDALOU
- La TRICHOMONOSE
- LÉGISLATION
- CALENDRIER

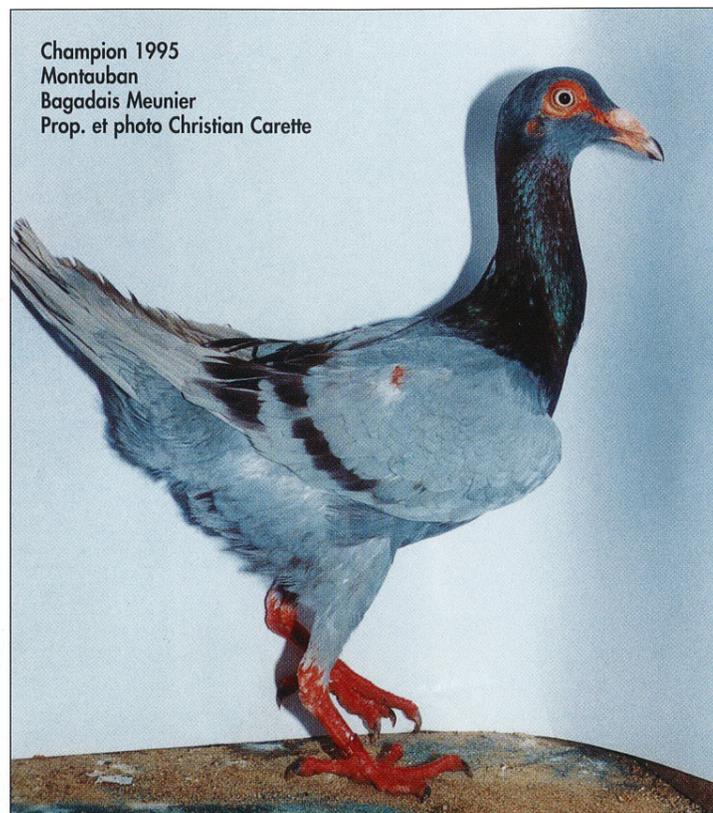
Nazionale Italiana à Erba - Romagnolo Bleu - Propriétaire et Photo Ripaldi

## MOT DE LA RÉDACTION

Beaucoup de réactions positives pour saluer la nouvelle présentation de Colombiculture. Donc nous continuerons dans cette voie. A ce propos, le prochain numéro de Novembre sera le n° 100. Pour fêter cet évènement notre imprimeur nous offre 4 pages couleurs supplémentaires. Donc le n° 100 qui sera le "spécial Nationale SNC de Chambéry" paraîtra avec une dizaine de jours de retard pour

permettre d'y insérer les photos et les comptes rendus. Surtout n'hésitez pas à participer et à vous déplacer. La fête de Chambéry sera la plus belle et surtout donnera une nouvelle impulsion pour les prochaines. Nous pensons déjà à Gueugnon qui, j'en suis sûr continuera sur cette nouvelle lancée.

Robert Ripaldi



Champion 1995  
Montauban  
Bagadais Meunier  
Prop. et photo Christian Carette

## SOMMAIRE

- Réunion du Conseil du 2 Septembre p. 1
- Commission des Standards du 8 Juillet 1995 Questions / Réponses p. 2
- Commission des Standards défauts éliminatoires p. 3
- Le pigeon d'utilité Mulhousien p. 4-5
- Le Lynx de Pologne : une évolution à suivre p. 6
- Le Bleu Andalou p. 7-8
- Fiches vétérinaire p. 11
- La trichomonose du pigeon p. 12
- Nationale Coupe de France 1994 du King Nationale Italienne à Erba p. 13-14
- Mondain Bleu ou Mondain Bleu p. 17
- Parlons-en ! p. 18-19
- L'alimentation du pigeon p. 20-21
- Du pigeonnier de jardin à la volière sous le toit p. 22-23
- Vite dit ! p. 24

## COLOMBICULTURE

N° 98 Juillet 1995  
Commission Paritaire N° 70430

Directeur de la Publication :  
Robert RIPALDI

Rédaction et Routage :  
Jean-Louis FRINDEL

36, rue de Benfeld - 67230 KERTZFELD

Robert RIPALDI

315, avenue de Montolivet - 13012 MARSEILLE

## SOCIÉTÉ NATIONALE DE COLOMBICULTURE

Président : Jean-Louis FRINDEL

36, rue de Benfeld  
67230 KERTZFELD

Secrétaires : Ph. HUDRY et D. TOOS

Ph. HUDRY : Burnel  
74150 VALLIERES

Le courrier relatif aux adhésions, cotisations, abonnement à "Colombiculture" et commandes de bagues, doit être adressé au Secrétaire.

## ADHESION A LA SNC

COTISATION ANNUELLE : 20 Francs

- Par chèque Bancaire

- Par chèque Postal

CCP Paris 2204 40 P

- Par mandat

## BAGUES 1996

Le prix des bagues reste fixé à 11 francs la dizaine, indivisible (prix franco de port et d'emballage). Le règlement des bagues doit être joint à la commande, il ne sera pas fait d'envoi contre remboursement.

Prière à la comande d'indiquer le diamètre des bagues (ou la race). Les bagues doivent être réglées par virement postal ou bancaire établi à l'ordre de la : SNC

CCP 2204 40 P Paris

ou chèque bancaire à l'ordre de la SNC (par virement CCP, prière d'indiquer sur le talon la ventilation des sommes), le tout adressé au Secrétaire : Ph. HUDRY : Burnel - 74150 VALLIERES

## ABONNEMENT À "COLOMBICULTURE"

Revue Bimestrielle

FRANCE : 150 F - PAYS D'EUROPE : 150 F  
AUTRES PAYS (y compris les TOM) : 160 F  
(avec envoi par avion)

Règlement à votre convenance à l'ordre de la SNC

Par Chèque Bancaire

Par Chèque Postal (CCP Paris 2204-40 P)

Par Mandat

Les articles édités dans cette revue n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et non celle de la Rédaction ou de la SNC. Tous droits de reproduction, même partielle, d'un ou plusieurs articles sont subordonnés à l'accord préalable de leur auteur ou de la Rédaction.

# RÉUNION du CONSEIL d'ADMINISTRATION de la SNC

Philippe HUDRY  
Secrétaire

PARIS,  
SAMEDI 2 SEPTEMBRE  
1995

Présents : Messieurs Angier, Colmars, Combemorel, Darchen, Dumont, Frindel, Guillemot, Hudry, Louis, Michel, Michels, Quiros, Raoust, Ripaldi, Vastel.

Excusés : Madame Francqueville, Messieurs Cottereau, Rousset, Favier (pouvoir à Ripaldi), Wilzinski (pouvoir à Ripaldi), Cros (pouvoir à Frindel), Grunenberger (pouvoir à Frindel), Zordan (pouvoir à Frindel), Finot (pouvoir à Dumont), Alamargot (pouvoir à Michel), panetier (pouvoir à Michel), Simon (pouvoir à Michel).

Absents : Messieurs Geffray et Micard.

Réunion des membres du bureau à 10 heures pour décortiquer quelques points longs et fastidieux et soumettre les conclusions au conseil au complet l'après-midi.

● Mot de bienvenue.

● Prochaine réunion du Conseil fixée au Samedi 10 Février 1996.

● Revue Colombiculture : Sur demande de Roger Guillemot, la liste des Clubs paraîtra une fois sur deux dans la revue.

Un fil conducteur animera la revue avec des rubriques régulières (sanitaire, génétique, techniques d'élevage). Cependant, les publications sont dépendantes des écrits que nous recevons et il n'est pas toujours facile de respecter un suivi rigoureux.

Le n° 100 de la revue sera dignement fêté. 4 pages en couleur supplémentaires. Il correspondra avec le compte rendu de la Nationale SNC à Chambéry. La parution de ce numéro aura lieu avec quelques jours de retard, prévue vers le 20 Novembre.

Le coût du papier a augmenté considérablement. L'abonnement passera à 150 F en 1996 pour les pays européens et 160 F pour les pays hors Europe.

● Calendrier : décision prise de faire fabriquer 1000 calendriers pour 1996. Avec dessins de races françaises. Le verso comportera les ren-

fin que les comptes-rendus de réunions n'envahissent pas la revue, nous ne publions que les décisions prises. Les membres de la SNC qui souhaitent obtenir le Compte-rendu complet peuvent en faire la demande auprès de Philippe Hudry en joignant une enveloppe timbrée.

seignements pratiques (listes des Clubs, des responsables...). Il sera vendu 25 F franco de port et sera disponible dès la nationale SNC à Chambéry.

● Juges référents pour la Nationale SNC : ce nouveau mode de jugement a suscité quelques interrogations et demande de compléments d'informations. Le jugement avec l'aide des juges référents n'est pas un système imposé aux expositions. Il n'est prévu que pour la Nationale SNC. Si des championnats ou d'autres expositions veulent adopter le système, libre à eux de le faire. Les juges référents à la Nationale SNC seront désignés par les Clubs spécialisés qui seront contactés très prochainement. Dans la mesure où les Clubs ne répondent pas, le Président de la SNC en collaboration avec le Commissaire général pallieront à ces insuffisances en nommant les manquants. Nous précisons que le juge référent a essentiellement pour rôle d'instaurer le dialogue entre les juges, et ainsi de permettre un jugement homogène entre tous les juges qui officient dans une même race. Ce n'est en fait qu'une officialisation de ce qui se fait actuellement lorsque les juges se consultent entre eux durant les jugements. Il aura aussi pour rôle de confirmer l'attribution de la note suprême "Excellent". Deux paires d'yeux valent mieux qu'une ! Une lettre d'information sera envoyée à tous les juges officiant à la Nationale.

● Assemblée Générale de la SNC : prévue le Dimanche 12 Novembre à Chambéry à 10 heures. La convocation paraîtra dans la revue de Septembre.

● Bagues 1996 : la qualité de couleur et de marquage sera supérieure à celle de 1995. Le coût en est aussi augmenté. Les bagues seront vendues 12 F la dizaine. Les Clubs recevront sous peu une lettre d'information.

● Nouveau standard : sur papier glacé, entièrement en couleur, ce standard sera d'excellente qualité. Son prix devrait se situer entre 250 et

## NATIONALE SNC - PRIX ATTRIBUÉS

Lors de la Nationale, il sera décerné 20 grands Prix SNC, 1 mâle et 1 femelle dans chaque groupe : forme français, forme étrangers, caronculés, type poule, Boulants, couleur, tambour, structure, cravatés, vol. Les lauréats seront récompensés par un magnifique vase en

300 F.

● Articles publicitaires : le Conseil a décidé de tenter un essai en commandant des casquettes à l'effigie de la SNC, Philippe Hudry va se charger de faire établir un devis et de passer la commande pour 100 exemplaires qui seront disponibles à la Nationale SNC.

● Juges Pigeons : après une longue discussion à propos de la légitimité de la SNC à s'occuper de tout ce qui concerne la colombiculture française et entre autre de la formation des élèves-juges, l'organisation d'un examen de juge pigeons et de la formation continue des juges, et faisant suite à diverses prises de contacts et tentatives d'accord avec les organismes nationaux (UNJ et FNJ), le Conseil de la SNC a adopté la résolution suivante à 20 voix pour et 5 abstentions : "La SNC prend en charge et organise la formation théorique et pratique des élèves juges, l'examen de juge pigeon et la formation continue des juges indépendamment de tout autre organisme. L'examen se fera selon les modalités établies par la SNC et les candidats pourront se présenter pour :

- un examen généraliste (toutes races)  
- un examen par groupe (de leur choix)  
- un examen de spécialisation par race avec possibilité unique d'officier dans le cadre des Championnats Nationaux (Championnat de France, Coupe de France) de la race en question."

● Divers : la SNC a la possibilité de se procurer en Angleterre environ 140 cages en forme de cloche spéciales pour les Boulants. Ce matériel fait partie du folklore de la Colombiculture. L'option est prise pour les acheter et les utiliser lors des Nationales SNC. Une partie est achetée par le Club des Boulants. Le Président JL Frindel va se renseigner sur les modalités d'obtention d'un stand au Salon de Paris.

● L'ordre du jour étant bouclé, le Président lève la séance à 16 heures 30.

céramique de luxe, style Louis XV décoré à l'emblème de la SNC.

Le Challenge André Michels sera réservé cette année aux Pigeons de forme (français et étrangers). Il sera offert à la meilleure présentation de 4 sujets, même race et variété. Le calcul sera fait sur les 4 meilleurs sujets de tous les éleveurs et en cas d'ex æquo, le vainqueur sera désigné par tirage au sort.

# COMMISSION des STANDARDS du 8 JUILLET 1995

Robert Ripaldi

**P**résents : Mme Francqueville, Mme Claudine Devos (aide Secrétaire au Club du Boulant Lillois), Alamargot, Devos (Président du Club du Boulant Lillois), Frindel, Grunenberger, Guilbert (Délégué de Paris du Boulant Lillois), Le Carrer, Longein, Louette (Vice Président du Club du Boulant Lillois), Michel, Ripaldi, Simon.  
Excusés : Augier, Combemorel, Cowsniesky.  
M. Frindel ouvre la séance et annonce que M. Simon lui a délégué ses pouvoirs pour le titre de Président de la Commission des Standards. En effet ce titre est traditionnellement détenu par le Président de la SNC. Malgré ces précisions, il est décidé un vote qui confirme M. Frindel au poste de Président de la Commission des Standards à l'unanimité.

## Défauts éliminatoires

M. Frindel donne lecture des défauts éliminatoires définis par l'entente Européenne (et qui seront imprimés dans Colombiculture).

### Quelques amendements :

- Ne pas disqualifier un sujet pour une bague d'un diamètre supérieur à la condition que

celle-ci ne puisse pas être retirée.

- Les bagues percées considérées comme signe distinctif seront refusées.

- Un ongle cassé pouvant cacher un défaut grave est éliminatoire.

- 12 rectrices sont considérées comme défaut grave (sauf spécification du Standard).

- Pour respecter la loi générale sur la protection animale, il faudra supprimer les termes qui mentionnent la précision "EXTREME", bannir aussi "LE PLUS" et "LE MIEUX". Des précisions seront données.

**Boulant Lillois** : en présence des responsables du Club et la présentation en cage d'exposition de sujets représentatifs a défini les termes exacts du Standard qui paraîtra dans le recueil SNC début 1996.

**Mondain** : le travail acharné de Le Carrer avec le Club a abouti à quelques modifications nécessaires du Standard.

**Carneau** : pas de modification.

**Boulant Français** : statut quo.

**Culbutant et Haut Volant Français** : quelques modifications de termes après étude d'un document élaboré par M. Armand et le Standard actuel.

**Manotte d'Artois** : quelques modifications à

terminer lors de l'exposition de Limoges.

**Texans** : Mme Francqueville est chargée de demander au Club des précisions sur les plumes blanches sur la tête des femelles.

**Lynx de Pologne** : Michel va demander des précisions au Club.

**Pigeons d'origine orientale** : des mots français remplaceront les termes libanais difficiles à assimiler.

**Races Belges** : quelques changements de groupes pour certaines races. Le voyageur d'exposition doit porter obligatoirement une bague colombicole + une bague adresse (mais pas colombophile).

**Tourterelles Rieuses** : Simon doit reprendre contact avec le Club pour des précisions.

**Races Italiennes** : Ripaldi en rapport avec MM. Landi et Voltolini (Fédération Italienne) recevra les Standards modifiés et à jour (travaux en cours).

Ces standards des races étrangères seront scrupuleusement respectés. Donc la mise en page du nouveau Standard a déjà commencé car la masse de travail est énorme et demande du temps.

La séance est levée à 16 heures 30.

# COMMISSION des STANDARDS DEFAUTS ELIMINATOIRES

SNC

Commission des Standards

## LISTE ARRÊTÉE LORS DE LA RÉUNION DU 8 07 1995

Le projet publié dans Colombiculture n°96/Mars 1995 a été amendé par des interventions diverses, puis discuté et enfin arrêté dans les termes qui suivent. Cette liste de défauts généraux, applicables à toutes les races, sauf précision complémentaire dans les standards figurera en préliminaire dans le recueil des standards. Nous la publions dans ces colonnes afin d'en informer les juges avant la saison d'expositions et nous les prions d'en tenir compte et d'en appliquer les dispositions. Elle prend effet à partir de la date ci-dessus, soit le 8 Juillet 1995. N. B. : ces défauts ne sont pas repris dans le texte des standards.

### Liste des défauts, caractères ou états de faits entraînant une disqualification du sujet porteur

**1** - Sujet de croisement sans aucune valeur raciale, manquant de type, sujet de croisement manifeste. Ces derniers sont ceux qui manquent indéniablement de type et sur lesquels on peut déceler manifestement de anomalies ou des déviations des caractères propres à la race indiquée. En cas de doute, il convient de mentionner "manque de type" et non "sujet de croisement".

**2** - Sujet bagué ou porteur d'une bague d'un millésime au delà de la durée admise (6 ans d'âge). Une bague trop grande d'un mm par rapport au diamètre indiqué au standard n'est pas éliminatoire, à condition qu'on ne puisse pas la retirer. Sujet porteur d'une bague dilatée, recolorée, sectionnée ou ressoudée, illisible.

**3** - Sujet manquant fortement de soins et de condition, à développement médiocre

(chétif), porteur de marques de reconnaissance. Ces marques peuvent être : sur les pigeons : bague supplémentaire en plastique ou autre, bague officielle percée, coloration artificielle plus ou moins camouflée ; sur les cages : signes distinctifs manifestes sur les plateaux, les cages (cadenas, dessins ou écritures sur le bois, perchoirs colorés etc...), objets divers dans les cages. Ce dernier critère ne concerne pas les présentations spéciales de races, spécifiées dans le règlement de l'exposition en question (plots dans les cages, cartons spéciaux en fond de cage, bijoux...)

**4** - Sujet porteur de détériorations importantes à tous niveaux, sujets malades ou porteurs de parasites externes à forte dose, présence d'abcès, hernie, blessures, abcès plantaire, cicatrices, parties dénudées accidentelles ou résiduelles, rectrices arrachées, rémiges arrachées en dehors de la saison de mue.

**5** - Sujet sur lequel les lignes de délimitation de parties colorées ont été toilettées par section visible des plumes aux ciseaux (ex. : huppe, coquille, marques de la tête, bavette...). Le toilettage aux ciseaux est autorisé à condition de sectionner les plumes au ras de la peau afin d'éviter un toilettage ultérieur par arrachage.

**6** - Toute influence mécanique, chimique ou médicamenteuse sur les parties emplumées ou dénudées, par coloration, section visible, collage, façonnage en pliant, brisant, cousant ou implantant des plumes destinées à améliorer l'esthétique, et donc la valeur du sujet.

**7** - Toute autre tentative de tromper le juge et d'influencer par là son jugement.

**8** - Constatation indéniable de déformations squelettiques : bréchet fortement tordu en S ou en U, doigts déformés, pattes palmées (ce dernier critère de même que l'absence d'ongle = défaut grave, ne concernent pas les races fortement pattues), bec déformé de quelque

manière que ce soit, bréchet fendu. La déformation du bréchet doit être sanctionnée proportionnellement à la déformation. Ceci signifie que la responsabilité de cette appréciation est laissée au juge qui devra en outre tenir compte du niveau de sélection de la race ou de la variété en question. Doigt supplémentaire, fortes déviations de la position des jambes : trop coudees, articulations inversées, jambes fortement en X ou en O.

**9** - Constatation manifeste de déformations du plumage : ailes fortement en bateau chez les petites races en dehors de la mue, aile fendue. Les ailes sont dites en bateau lorsque les rémiges secondaires ne sont pas couchées correctement les unes sur les autres, aile fermée, mais qui dépassent la ligne du dos, laissant celui-ci découvert. Chez les grandes races ou à très longues plumes, une position serrée des rémiges est souvent difficile à obtenir. Il convient alors de procéder avec une tolérance adaptée.

**10** - Présence de queue déviée ou fortement fendue (sauf exception cf standard), queue trop étagée, rectrices fendues (exception cf standard).

*Nota* : Actuellement comptent comme défauts non éliminatoires :

- Moins de 12 rectrices chez toutes les races.

- Plus de 12 rectrices avec absence ou atrophie de la glande uropygienne (sauf exception cf standard).

- Plus ou moins 10 rémiges primaires (sauf exception cf standard).

**11** - Couleur des yeux autre que celle demandée par le standard, yeux coulés ou de couleur différente, déformation de la pupille (sauf exception cf standard).

**12** - Vols primaires interrompus : Rémige(s) primaire(s) colorée(s), intercalée(s) entre 2 blanches dans un vol blanc. Rémige(s), primaire(s) blanche(s) dans un vol coloré. Sauf exception précisées dans le standard.

# QUESTIONS / RÉPONSES

## QUESTIONS posées par M. Caritte.

J'ai suivi avec le plus grand intérêt la rubrique vétérinaire. J'aimerais voir traiter la question du couple abandonnant les petits.

### 1 - Pourquoi cet abandon ?

Souvent à la suite de la reponte précoce, cependant ils ont 2 nids et repondent bien dans le second.

### 2 - Gros problème, comment intervenir ?

En nourrissant manuellement les petits et avec quoi ?

J'ai déjà donné du blé soit cru soit trempé en gavage, également de la mie de pain trempée dans du lait sucré, des vitamines bien entendu, le résultat est toujours négatif. Pigeonneau très amaigri, bréchet saillant, jabot gonflé, mortalité par étouffement après ouverture. J'ai constaté une accumulation de blé gonflé ne passant pas au niveau du bréchet. Que faire ?

## RÉPONSES

**1** - Ne connaissant pas la race élevée on peut faire le tour des causes d'abandon :

Si par exemple vous élevez des becs courts, souvent les parents malgré leur bonne volonté ne peuvent plus nourrir leurs jeunes. Dans ce cas précis, il suffit de confier les petits à un autre couple (bec normal) et tout rentre dans l'ordre. Même si ce ne sont pas des becs courts, il est bon de confier les jeunes mal nourris à un autre couple pour voir si les choses changent. S'ils ne sont pas nourris, il y a de fortes chances que votre élevage soit atteint de trichomonose. Un coup d'œil dans la gorge des pigeonneaux vous renseignera tout de suite : des concrétions blanchâtres encombrant toute la gorge et empêche le pigeon d'avaler la nourriture normalement. Dans ce cas voir le N° 99 pour le traitement.

Par contre s'il s'agit de reponte précoce, certains couples dans le feu de l'action se désintéressent de leurs petits. Dans ce cas précis, je ne vois qu'une nourriture apaisante à base d'orge pour calmer les ardeurs, ou alors faire élever un couple sur deux par des nourriciers.

**2** - Pour nourrir les pigeonneaux, tout dépend de leur âge. A quelques jours, on peut donner soit une bouillie très liquide composée de farine de soja et de gerblé (germe de blé en farine). On peut y ajouter aussi un jaune d'œuf cru. Ne pas trop les gonfler tout de même. On peut aussi

composer une bouillie avec de l'aliment 1<sup>er</sup> âge poussins ou faisans. Lorsque le pigeonneau est plus grand (une douzaine de jours) on peut le gaver avec de petites féverolles trempées et ramollies dans l'eau en donnant de temps à autre du grit pour l'aider à broyer. Ne pas oublier de lui tremper le bec dans l'abreuvoir pour lui apprendre à boire.

Lorsqu'on nourrit les jeunes, on risque de les habituer à être nourris et certains préfèrent quémander leur nourriture auprès de l'éleveur plutôt qu'apprendre à picorer. J'ai eu personnellement un Bagadais de Nuremberg qui s'était tellement habitué à être nourri qu'il n'attendait que moi pour manger. Il est mort de faim à plus de trois mois alors que j'étais parti 4 jours de chez moi. Donc prudence : nourrir d'accord mais à partir d'un certain âge ne nourrir que le soir et mettre le jeune avec les plus âgés qui lui serviront de moniteurs et lui apprendront à se nourrir.

La mortalité avec blé gonflé peut provenir d'un nourrissage avec graine trop prématuré. Un pigeonneau ne peut digérer des graines qu'à partir du 7<sup>e</sup> ou 8<sup>e</sup> jour.

# Le PIGEON d'UTILITÉ MULHOUSIEN

Célestin GRUNENBERGER  
9, chemin du Kaiser - F - 68530 BUHL - Tél. : 89 76 87 48

## LE PIGEON MULHOUSIEN

Déjà au milieu du 18<sup>ème</sup> siècle, on trouvait, dans les fermes alsaciennes, en particulier dans le sud (Sundgau), un pigeon d'un poids moyen, rustique et bien adapté aux sorties champêtres. Nous pouvons considérer ces pensionnaires, qui animaient agréablement les journées de dur labeur du fermier, comme les ancêtres de la race, améliorée par l'introduction du pigeon voyageur. Nous devons la naissance de ce pigeon très prolifique à la création, dans l'année 1983, de la Société Ornithologique de Mulhouse. Son fondateur, le Président Auguste Meyer & Brath, qui, avec le croisement des meilleures races de rapport, a obtenu la seule race haut-rhinoise qui existe à ce jour. Au début du siècle, le mulhousien se propage en Alsace-Lorraine. Même l'Allemagne porte le plus grand intérêt à son élevage. Amélioré par l'introduction du lynx en Pologne, du Strasser, de l'alouette de Cobourg et du pigeon voyageur, le standard a pu être établi en 1907.

"Auguste Meyer-Brath nous a quittés en 1912". Un compte-rendu détaillé a été écrit dans un article du livret "Nos pigeons de rapport" - Editions Hachmeister Leipzig - paru dans les années 1913-14.

La grande guerre de 1914-18 a non seulement interrompu l'élevage, mais également anéanti le résultat du travail laborieux d'un éleveur. Monsieur Arthur Hueber, Président d'Honneur de la Société Ornithologique de Mulhouse, a décidé de reprendre, non sans difficultés, l'oeuvre commencée.

Un résultat positif a été obtenu par le juge Max Gebhart de Mulhouse, aidé par Edouard Franz, Charles Buhat, Bruno Russel et Alphonse Wittner. Suite à la parution du nouveau standard, nous retrouvons, à l'Exposition de la Fédération en 1921 à Mulhouse, des mulhousiens en noir, bleu et blanc. On souhaitait surtout justifier la titre de "pigeon d'utilité Mulhousien" avec une production annuelle de 7 à 8 couples de jeunes, dont le poids varie entre 400 et 450 gr. prêt à

cuire et digne d'un repas de festivités.

Toutefois, d'après "Le Petit Fermier", revue d'Alsace-Lorraine des années 1930, on s'efforce de valoriser la couleur, le dessin et la qualité de la plume. Le standard de 1937 est formel et précis dans sa composition : forme, couleur et dessin.

Les textes étaient illustrés par des aquarelles du peintre A. Hoffmann de Mulhouse, qui, avec une précise fidélité, a peint presque toutes les races de pigeons de l'époque.

Après le conflit de 1939-45, on retrouve encore quelques Mulhousiens sur les expositions et ils restent, par la suite, pratiquement absents de nos expositions. "Le Petit Fermier" écrit, en 1951 : "Où sont restés nos pigeons d'utilité Mulhousien ? Pratique-t-on encore son élevage ? Existe-t-il encore des couples de reproduction ?" Dans l'année 1948, j'ai acheté, dans le Sundgau le long de la frontière suisse, des pigeons de ferme bleu écaillé, tout en ignorant à l'époque que c'étaient des Mulhousiens. Devenu membre du Mouvement Avicole en 1958 et juge dans la section pigeon en 1966, on m'a confié la Présidence du Pigeon-Club de Haut-Rhin en 1968.

On me parlait beaucoup du pigeon d'utilité Mulhousien. Le secrétaire du club, Gérard Wittner, m'avait donné un petit livre "Les pigeons de rapport" reçu de son oncle Alphonse Wittner (1878-1968).

Plus tard, en 1973, en tant que Président des Aviculteurs du Haut-Rhin, j'ai fait l'acquisition de nombreux livres, articles et revues qui m'ont permis de mieux connaître nos protégés.

Dans le cadre de nos expositions, je rencontrais toujours un ancien éleveur, très sympathique, Prosper Litzler, qui, par hasard, m'a avoué élever, depuis plus de 40 ans, des Mulhousiens issus de l'élevage de Max Gebhart. À mon grand étonnement, je retrouvai, dans sa petite maison de Spechbach-Le-Bas, plus de 40 sujets de couleur noire avec d'excellentes formes et un bon lustre. C'était une vraie petite ferme avec plus de 300 animaux : lapins, pigeons, volailles et même des chèvres.

Ceci m'a donné le courage de reprendre l'élevage d'un pigeon bien de chez nous et

de le travailler dans la direction conforme au standard.

Lors de l'exposition du pigeon-Club du Haut-Rhin en 1975 à Mulhouse, il y avait 30 Mulhousiens : du père Lizler en noir et de mon élevage en noir, argenté, meunier et rouge écaillé. Après une conversation avec des éleveurs allemands très intéressés, je me suis laissé convaincre et ils m'ont acheté tous mes pigeons de couleur rouge et argenté.

Dans la même année (1975), je présentai le standard à la Société Nationale de Colombine dans une version réactualisée qui a été homologuée sans beaucoup d'objections.

### Pigeon Mulhousien

#### Origine :

Élevé vers 1900 dans la région de Mulhouse par des membres de la Société Ornithologique créée en 1893. Exposé pour la première fois lors de l'Exposition de la Fédération, en 1921, à Mulhouse. Race très productive, appelée à l'origine "Pigeon d'utilité Mulhousien".

#### Aspect général

Longueur moyenne en forme de coin, large aux épaules et s'amincissant vers l'arrière, plumage très serré, poids de 600 à 700 gr.

●Tête : En harmonie avec le corps, bombé, sans huppe, front large.

●Bec : Moyen, couleur corne ou foncé suivant la couleur du plumage, morilles assez petites et poudrées.

●Yeux : Brun foncé (de vesce) chez la variété blanche; Rouge orangé (de coq) chez les autres variétés. Un rouge carmin est préféré.

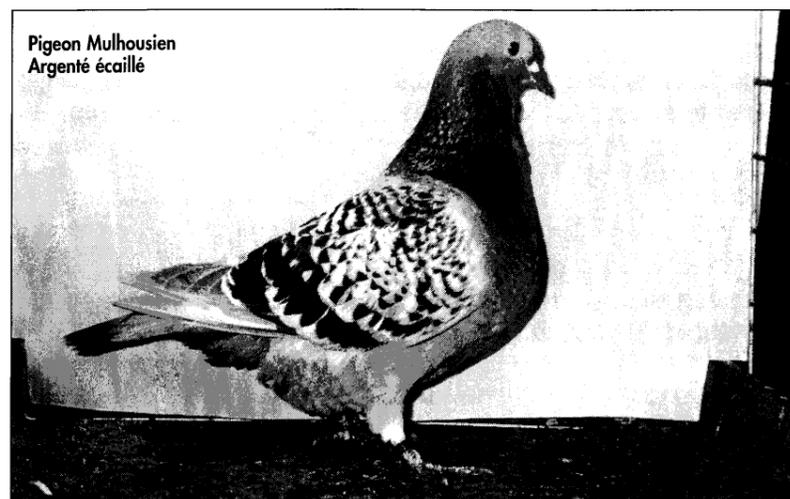
●Tour des yeux : Fin, régulier, de couleur bleu-gris, clair chez les blancs.

●Cou : De longueur moyenne, large aux épaules, gorge bien arrondie.

●Poitrine : Large, proéminente, tour 30-32 cm.

●Dos : Large, bombé, légère inclinaison vers l'arrière en ligne parallèle à la queue.

●Ailes : De longueur moyenne, couteaux



Pigeon Mulhousien Argente écaillé

larges, se reposant sur la queue sans se croiser.

●Queue : De longueur moyenne.

●Cuisses : Assez fortes et apparentes de façon à donner au sujet une position un peu enlevée.

●Jambes : Courtes, couleur des ongles en corrélation avec celle du plumage.

●Qualité : Très prolifique (8 à 9 couples de pigeonneaux par an).

●Variétés : Bleu barré, bleu martelé, écaillé, blanc, noir lustré, rouge, meunier, rouge écaillé, argenté.

#### Couleur et dessin

●Blanc : Plumage bien serré, oeil de vesce, tour de l'oeil fin de couleur claire (ni rosée, ni rougeâtre), aucune plume de couleur.

●Bleu Barré : Couleur bleu tendre, légèrement plus foncé chez la femelle. La tête d'un bleu moyen ni charbonné, ni délavé. Le cou est de teinte plus foncée avec des reflets scarabée. Les barres de couleur noire doivent être régulières et de largeur moyenne. Les grandes rémiges sont bleu foncé. La queue porte une barre caudale.

●Bleu Martelé : Couleur régulière sur tout le corps, ni charbonnées ni cuivrées. Le bouclier porte un martelage régulier.

●Bleu Écaillé : Également un bleu uniforme, un écaillage régulier et des barres bien dessinées.

●Noir : D'un noir scarabée intense et

régulier. Une légère décoloration des rémiges est tolérée, toutefois à éviter.

●Rouge Uni : D'un rouge-brun homogène sur tout le corps. Les rémiges un peu plus claires sont tolérées.

●Rouge Meunier : D'un rouge cendré régulier sur tout le corps. La poitrine et le cou sont plus foncés et ne doivent pas être larmés (c'est-à-dire non-parsemés de plumes foncées ou ocre). Les barres régulières et de largeur moyenne, d'un rouge intense, ni charbonné ni délavé. La femelle a une tête légèrement plus foncée que le mâle.

●Rouge Martelé : De couleur plus soutenue que le meunier. Le bouclier présente un maillage régulier. Il faut éviter les couleurs charbonnées ou manquant d'intensité.

●Argenté : De couleur gris perle très clair, barré ou écaillé. La poitrine et le cou sont plus foncés avec un reflet métallique, sans trace d'ocre. Les barres régulières et de largeur moyenne sont d'un gris foncé très soutenu. Le maillage est régulier. La queue est également barrée et les rémiges primaires, de teinte soutenue.

#### Défauts

Manque de poids et de poitrine, position horizontale, morilles trop développées, oeil clair, tour de l'oeil grossier, barres larges irrégulières, traces de 3<sup>ème</sup> barre, martelage ou écaillage irrégulier, dos ouvert, couleur charbonnée ou délavée.

Bague D = 9 m/m.

#### Quelques conseils

Pour la régénération du Mulhousien, on peut introduire le Voyageur de demi-fond, du fait que ceux sélectionnés pour de longues distances deviennent de plus en plus petits.

Pour les noirs, je voyais souvent, en tant que juge, des Petits Mondains bien lustrés. Les lynx de Pologne noirs, assez répandus, donnent de bons résultats.

Chez les bleus, de petits Strasser, Mondain avec Voyageur et Alouette de Cobourg peuvent être utilisés.

Chez les rouges, on a le choix entre le Carneau et le Petit Mondain. On trouve aussi des Strasser unicolores chez les éleveurs.

J'ai obtenu de très bons résultats chez les argentés avec les Alouettes de Cobourg barrées ou écaillées. Il faut, de préférence, choisir des reproducteurs courts et avec peu d'ocre sur la poitrine.

On trouve encore actuellement, dans les fermes, du bon pigeon bien en chair et plein de vigueur qui peuvent nous rendre service (à exclure les pigeons des clochers et des villes, porteurs de maladies).

Le père Lizler est, pour nous, un exemple. Il nous a quittés dans l'année 1990, à l'âge de 86 ans, dans sa petite maison, entouré de ses protégés. Maman Lizler nourrit encore aujourd'hui, avec ses 89 printemps, ses volailles, lapins et environ 60 pigeons dont la moitié sont des Mulhousiens noirs.

Dans les dernières années, on a retrouvé des Mulhousiens Prix D'Honneur aux expositions suivantes : Salon de Paris, Internationale de Metz, Strasbourg, Colmar, Belfort, Pigeon-Club du Haut-Rhin et Haguenau.

Avec la poule d'Alsace et le Huppé de Sultz, le Mulhousien peut faire le bonheur des éleveurs, d'autant plus qu'avec sa rusticité et son attachement, son avenir est assuré.

# Le LYNX de POLOGNE : une EVOLUTION à SUIVRE

Alain RICHARD

Juge pigeons - Vice-Président du Club Français du Lynx

Depuis une quinzaine d'année, sous l'influence des Allemands, le Lynx de Pologne a considérablement évolué. Le standard a changé et n'est plus tout à fait celui de la SNC, ce qui apparaîtra dans le nouveau recueil. Il faut accepter cette évolution et l'accompagner afin d'améliorer toutes les variétés de cette race très belle et très attachante.

notable qui résulte du grossissement du Lynx et qu'il faut accepter. Dans les autres variétés, les volumes sont moins importants et il convient d'en tenir compte dans les jugements. Le but est bien sûr d'arriver à une uniformité du type concernant toutes les variétés.

## Couleur, reflet, maillage

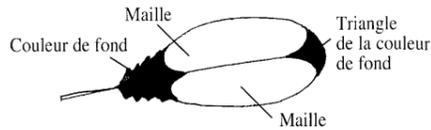
Les couleurs des bleus évoluent vers un bleu très tendre. Le Lynx dont le bleu est foncé ne sont donc plus recherchés. La poitrine ne doit donc plus porter de plumes sombres et surtout pas des plumes charbonnées. Elles doivent être de couleur bleu tendre avec des reflets verts. Les reflets violets sont à proscrire même si actuellement ils ne sont pas sanctionnés. La couleur ne doit pas être nuageuse.

Le noir ne doit pas être terne et même le maillé doit porter des reflets vert scarabé. Le reflet violet est également à proscrire. La couleur du rouge est intense et légèrement différente de celle du carneau car plus lumineuse. Les couleurs ternes, plombées, non homogène sont à sanctionner. Ces remarques sont valables pour le jaune qui doit être de couleur intense.

Il est également acquis que le blanc du maillage et des barres doit être pur dans toutes les variétés.

Le maillage doit être net, c'est-à-dire bien dessiné mais également régulier, c'est-à-dire bien réparti sur le manteau et les épaules. L'extrémité des plumes de couverture porte, chez les maillés, un triangle isocèle aux côtés incurvés, de la couleur de fond. Chez le bleu; le triangle est bordé par deux ourlets foncés. Le fait qu'ils soient absents sur les autres variétés ne nous entraînent pas à les appeler écaillés. Toutes les variétés de Lynx sont maillées; c'est une question de définition qu'il

## Plume de couverture typique dans toutes les variétés de Lynx de Pologne maillés



appartient à la SNC de mettre définitivement au point. Pour notre compte, nous avons utilisé le dictionnaire.

Il existe bien sûr de nombreuses nuances dans le maillage dont certaines sont à sanctionner (voir le dessin) : irrégulier, grossier, flou, liseré...

Un Lynx qui veut prétendre aux places d'honneur doit posséder un maillage bien formé, les mâles comme les femelles.

## Vol, ongles

Leur appréciation posait autrefois un problème que nous avons résolu lors de notre dernière Assemblée Générale de Club.

Le standard admet, concernant les vols, blancs, que leur nombre soit compris entre 6 et 10; cependant la présence d'une pique (voir le dessin) empêche le pigeon d'obtenir un prix d'honneur quelques soient ses qualités par ailleurs.

Sont fortement sanctionnés par contre une ou des rémiges secondaires blanches; une plume de couleur dans le vol blanc ou l'inverse.

L'aile bâtarde est bien sûr exigée colorée mais le nombre de plumes colorées n'est pas un élément déterminant du jugement. Concernant les vols pleins, les vols farineux sont sanctionnés; cet examen se réalise ailes repliées.

Nous considérons que les ongles doivent être de la couleur du vol car la sélection le permet. Un ongle discordant est donc considéré comme un défaut léger (il empêche le bon pigeon d'obtenir un PH), tandis que plusieurs doivent être sanctionnés plus sévèrement.

Chez les jaunes et les rouges, les becs et les ongles sont de couleur corne claire et ne doivent pas être tachés.

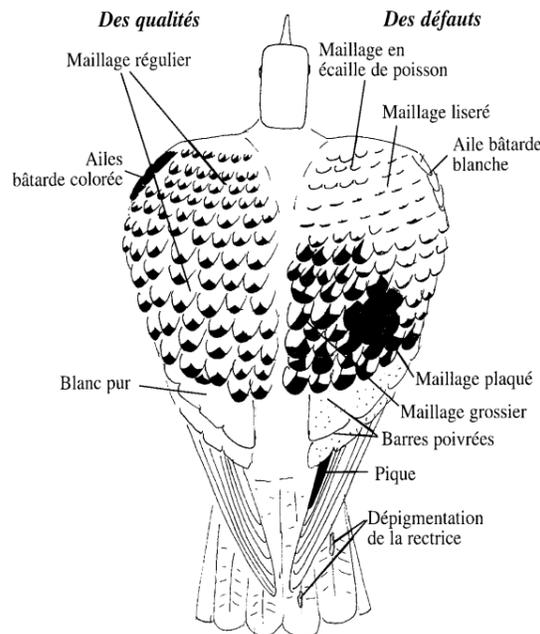
Cette mise au point ne doit pas être considérée comme un spécial Lynx mais comme un texte d'harmonisation des jugements.

## Formes, volume, poids

Le Lynx reste un pigeon très court avec une poitrine large et profonde. Son volume est très important et le poids est supérieur aux 600 gr du standard actuel de la SNC. Ainsi les mâles bleus atteignent régulièrement un poids moyen de 750 gr à 800 gr.

Il ne s'agit pas pour autant de monstres car ces pigeons sont bien équilibrés. La tête a un front bien marqué, le cou est large ainsi que la poitrine qui, vue de profil suit la courbure de l'aile en parallèle mais en la dépassant, de la largeur du pouce. Le dos est légèrement incliné mais la queue n'est pas nécessairement portée sur la même ligne: elle peut atteindre presque l'horizontale. C'est une évolution

## PRÉSENTATION SIMPLIFIÉE DU DESSIN DU LYNX DE POLOGNE



# Le BLEU ANDALOU

Celui qui veut sélectionner des couleurs inhabituelles, trouvera son bonheur dans toute la palette qu'offre la liste des couleurs, jamais complète, que l'on peut rencontrer chez nos pigeons de race. Mais il faut savoir qu'on ne "fabrique" pas une couleur en un tour de main, et que pour sélectionner une variété donnée, il faut que les gènes qui la composent soient présents chez les géniteurs. S'ils n'y sont pas, on peut parfois les introduire par des croisements avec d'autres races, similaires en type, qui les possèdent. Certaines couleurs sont des combinaisons de plusieurs gènes. Nous allons les examiner au fur et à mesure, en étudiant en parallèle les couleurs induites par les gènes combinés.

Le premier exemple est la couleur bleu andalou:

*Nota*: le gène Indigo sera écrit avec une majuscule, la couleur indigo avec une minuscule, car le gène In est dominant sur le bleu.

L'andalou est le résultat du gène Indigo combiné avec le gène Spread sur un pigeon bleu, autrement dit Indigo combiné avec noir.

L'Indigo peut également être combiné avec le gène barré, ce sera alors de l'indigo barré, ou avec le gène C, ou C<sup>r</sup> (écaillé, écaillé foncé), ce sera l'indigo écaillé.

Un des éléments distinctifs de l'indigo est la couleur de la queue qui est bleu acier sans barre candale foncée. Parfois il y a une trace de barre gris plus clair.

Si vous n'êtes pas certain d'être en présence d'indigo, regardez la queue, cela semble facile, et justement, c'est le cas! L'indigo est un gène dominant ce qui signifie que si vous le voyez, vous l'avez! On ne peut pas l'obtenir d'un sujet qui n'est pas indigo.

## Pour obtenir de l'indigo il faut avoir de l'Indigo.

Notez que si nous parlons d'indigo nous ne spécifions pas s'il est barré, écaillé ou Spread (andalou).

En accouplant un sujet andalou, quel qu'en soit le dessin, avec un noir, il y aura toujours un certain pourcentage d'andalou.

Supposons maintenant que vous voulez introduire l'indigo dans cette race qui ne le possède pas encore. La première phase est de trouver une race qui le possède et qui ressemble assez à la vôtre. Par exemple on utilisera un King avec un

Modène, un Capucin Hollandais avec un Capucin, plutôt qu'un Cravaté Chinois ou un Giant Homer. Il faut noter que beaucoup d'éleveur sont plutôt intéressés par le bleu andalou que par l'indigo barré ou écaillé, et dans ce cas on démarrera avec un sujet noir de votre race. La première génération (F1) sera andalou ou indigo à 50%. Cette partie de F1 sera à garder et à réaccoupler avec des sujets noirs de votre race. Tous les non indigo doivent être écartés du projet car ils ne portent pas le gène désiré Indigo (In). Rappeliez-vous, si vous ne voyez pas l'indigo, il (In) n'est pas là!

Continuez simplement à garder les indigo et accouplez-les avec des noirs jusqu'à l'obtention du type dans la couleur désirée. Très simple!...

Cependant, il y a quelques obstacles à surmonter. Ce n'est pas parce qu'un sujet est andalou qu'il sera un bleu andalou de qualité sur le plan de la couleur. Qu'est ce donc qu'un bon bleu andalou? Un gris-bleu moyennement ombré ayant chaque plume liserée de gris-bleu foncé. La tête est bleu-noir uniforme.

Malheureusement beaucoup d'andalous ont un phénotype (de couleur) qui n'est pas près de l'idéal. Certains sont tellement foncés qu'ils ressemblent à du noir imparfait. La couleur de fond est trop foncée et ne permet pas une expression correcte du liseré. Dans d'autres cas, le liseré est trop large avec des traces de bronze (rouille) qui dévalue la couleur.

Comment faire alors pour obtenir la couleur désirée? C'est une question épineuse car les réponses sont assez conflictuelles dans leurs applications.

Par exemple ces traces de bronze sont indésirables. Les Modènes possèdent pas mal de bronze. Il y a des andalous très "rouillés" chez les modènes, mais aussi des andalous très corrects!

Où est la différence?

Dans certains cas, croiser un andalou avec un mauvais noir peut donner des andalous très corrects. Exemple probant: les Show Racer, en effet, il n'y a pratiquement pas de Show Racer noir lustré.

D'autres éleveurs recommandent d'accoupler andalou + bleu barré ou bleu écaillé net pour obtenir le bon andalou. Il est probable que le fait d'éviter des facteurs qui donnent de bons noirs permettent par contre l'obtention de bons andalous.

En tous cas: travaillez ce qui marche le mieux pour vous. Les races ne possèdent pas toutes le même potentiel génétique, ni les mêmes qualités des couleurs de départ (bleu, noir).

Expérimentez en produisant le maximum!

Rappelons aussi que Indigo est un gène simple, dominant, nous observons donc deux formes de base: hétérozygote (un gène In) et homozygote (deux gènes In). L'indigo hétérozygote est le plus fréquent (photos 1, 3, 4, 6, 7).

En accouplant deux indigo hétérozygote ensemble, on obtient environ 25% d'indigo homozygote (photo 5, 8, 9). Cette forme est apparente sous différents aspects.

Les homozygotes barré et écaillé ressemblent au rouge cendré. En combinaison avec Spread il apparaît comme un gris argenté avec un liseré foncé. L'avantage de l'indigo homozygote est qu'un accouplement avec un noir donnera 100% d'andalou.

## Quelques indications pratiques en élevage

L'analyse génétique du gène Indigo (In), dominant, non lié au sexe est due au Docteur "Doc" W. F. Hollander (USA). Il fut découvert en 1938 à palmetto par des croisements de Carneau blancs et de Voyageurs bleu barré. Un accouplement de King blanc (à bec coloré dans l'exemple) et d'un king bleu barré a donné des indigo barré, l'In a été apporté par le blanc, autrement on l'aurait vu sur le bleu.

En combinaison avec le rouge cendré et le brun il n'y a pas de modification notable. La formule du bleu andalou est: In + //S S.

Si on utilise un sujet noir qui possède le gène barré (dominé par S) reconnaissable à sa couleur noir mate où les barres "transparaissent", la qualité de la couleur bleu andalou est meilleure.

L'indigo barré ou écaillé se différencie du rouge cendré barré ou écaillé par la nuance bleu acier dans les rémiges, la queue, le croupion et souvent la tête et le haut de la poitrine.

En combinaison avec d'autres couleurs cela donne:

• Le rouge et le jaune récessif sont inten-

sifiés par (In, In).

- Le rouge cendré Spread avec (In, In) ressemble au Spread milky du Lahore (lavande).
- Avec Toy stencil (maillé blanc) le liseré est très clair ainsi que la couleur de fond.
- In, S, et reduced (réduit) donne une couleur voisine du blanc (cf premier § de ce chapitre) (d'après Gibson, Quinn et Sell).

### Accouplements

- Indigo hétérozygote (andalou ou indigo barré) x noir ou bleu donnera : 50 % de bleu andalou ou indigo barré et 50 % de noir ou de bleu.
- Indigo hétérozygote x indigo hétérozygote : donnera 25 % d'indigo homozygote (gris clair ou analogue au rouge cendré barré, voir précédemment) + 50 % d'indigo

hétérozygote + 25 % de noir ou de bleu.

- Indigo hétérozygote x indigo homozygote : donnera 50 % d'indigo homozygote, 50 % d'hétérozygote.
- Indigo homozygote x noir (ou bleu) : tous les jeunes sont indigo hétérozygote, donc bleu andalou (ou indigo barré).

### Commentaires des photos :

Photos Dr Axel Sell, également propriétaire des pigeons sauf les Cravatés Chinois.

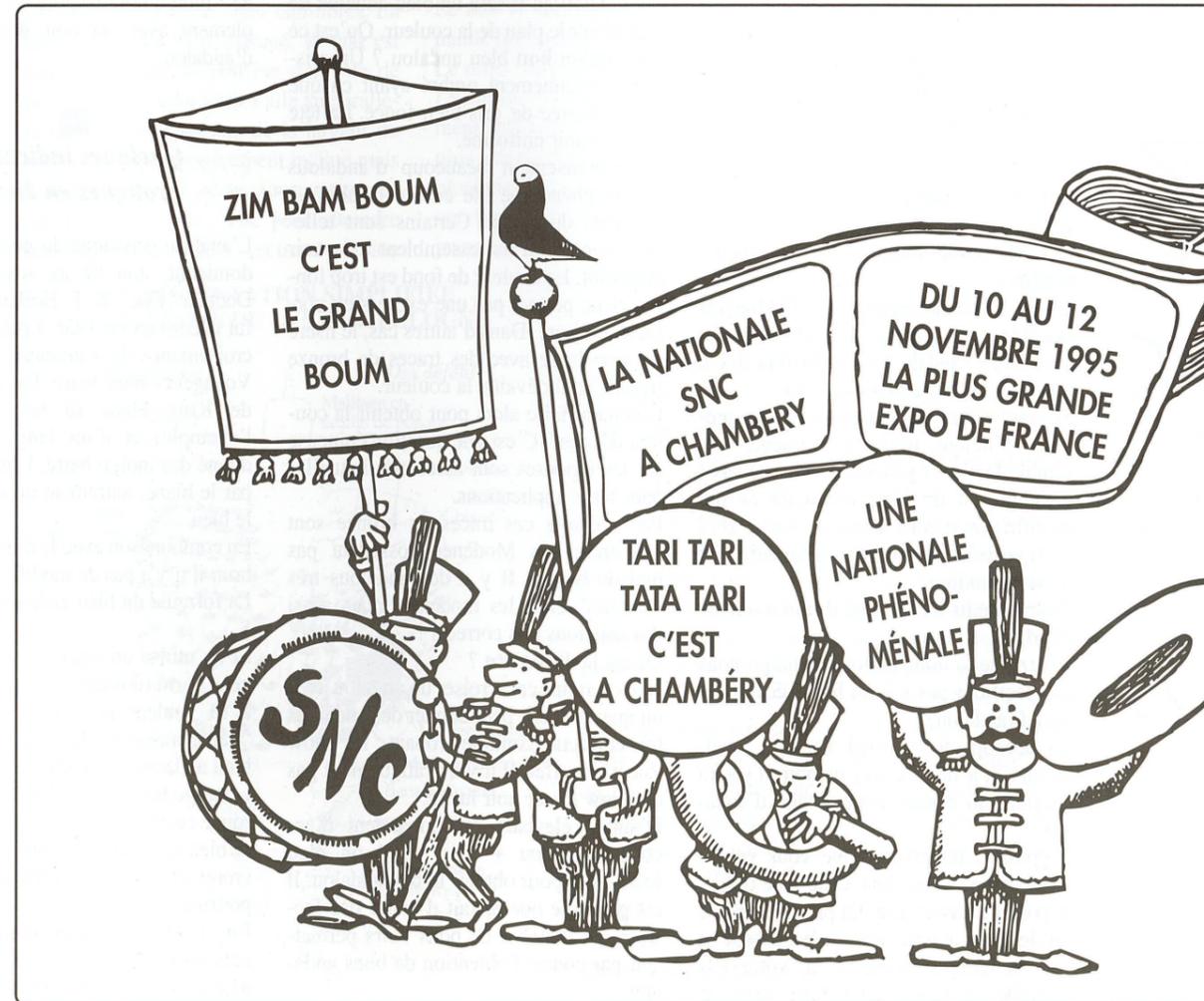
- 1 - Culbutant de Poméranie à visière : indigo barré (indigo hétérozygote) (In, +).
- 2 - Jeune sujet indigo écaillé foncé (In, +, C').
- 3 - Cravatés Chinois bleu andalou (la couleur n'est pas évidente sur la photo) donc indigo hétérozygote avec Spread (In, +, S).
- 4 - Voyageur mâle indigo écaillé (hétérozygote) (In, +, C).

5 - Voyageur indigo barré homozygote (In, In, +).

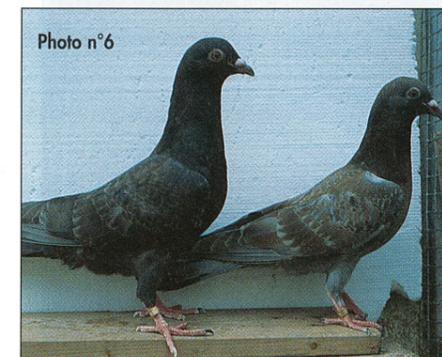
- 6 - Jeunes voyageurs : bleu andalou et indigo écaillé (hétérozygotes).
- 7 - Culbutant de Poméranie mâle bleu andalou (In, +, S).
- 8 - Idem, indigo Homozygote et Spread (In, In, S).
- 9 - Voyageur femelle, indigo écaillé homozygote (In, In, C).

### Photos R. Ripaldi :

- 10 - Queue de Paon : indigo homozygote et Spread plumage juvénile (In, In, S).
- 11 - Idem que n° 10 : plumage terminé.
- 12 - Queue de paon au nid : indigo barré hétérozygote (In, +).
- 13 - Queue de paon : indigo écaillé hétérozygote (In, +, C).
- 14 - Idem que n° 13 : ailes déployées.
- 15 - Vue d'ensemble sur un plumage bleu andalou (In, +, S).



# Le BLEU ANDALOU



# NATIONALE ITALIENNE à ERBA : JANVIER 1995

Photos Robert Ripaldi



Triganino Gazzi



Triganino Gazzi Jaune



Triganino Gazzi



Triganino Gazzi



Triganino Magnan



Cravaté Italien Reggianino  
Bleu Barré



Cravaté Italien Reggianino  
Argenté



Cravaté Italien Randone  
Ecaillé

P A R A S I T I T I S M E

## TRICHOMONOSE



Lieu de résidence du parasite : première voies digestives.  
Contamination essentiellement directe.  
Portage latent des adultes.

### ● QUAND SUSPECTER UNE TRICHOMONOSE

Les symptômes s'observent préférentiellement sur les jeunes animaux.

Signes observés :

- Jeunes :
  - Abattement.
  - Amaigrissement.
  - Hérissément des plumes.
  - Vomissements.
  - Dilatation du jabot.
  - Mortalité.
- Adultes :
  - Inflammation de la gorge, présence de glaires (râles gutturaux).
  - Augmentation de la consommation d'eau.

Lésions visibles :

- Erosion des muqueuses buccales.
- Caséum.

### ● COMMENT TRAITER UNE TRICHOMONOSE

- D.M.Z. 30 % :
  - 1 g/10 kg de poids vif soit environ 1 g/litre en hiver et 0,6 g/litre en été
 Attention : surdosage = troubles nerveux arrêter le traitement.
- SPARTRIX :
  - Traitement individuel à réserver aux reproducteurs.

### ● COMMENT PRÉVENIR LA TRICHOMONOSE

- Hygiène :
  - Nettoyage des abreuvoirs.
  - Protection des abreuvoirs vis à vis des pigeons sauvages.
- Bon sens :
  - Introduction de nouveaux sujets = traitement avant la mise en contact avec l'élevage.
- Si votre élevage a déjà été contaminé :
  - Réaliser un traitement tous les 2 mois.

P R O P H Y L A X I E

## TRAITEMENTS D'AUTOMNE



Ces recommandations sont à adapter à la région, à l'habitat des oiseaux et aux problèmes particuliers à votre élevage.

### ● LES FACTEURS DE RISQUES

- Modifications des conditions atmosphériques (humidité et chaleur) :
  - Irritation des voies respiratoires.
  - Parasitisme.
- Période de mue, fatiguabilité des sujets, stress :
  - favorise les pathologies latentes (mycoplasme, salmonelle).

### ● TRAITEMENTS À PRÉVOIR

- Elevage sur sable - semi liberté :
  - Vermifuge.
  - Anticoccidien.
- Prévention des mycoplasmes en traitement séquentiel de 5 jours par mois :
  - CRD 92.
  - TYLAN,
  - TRIALPLUCINE.
  - LINCOPSECTINE.
- Apport vitamines en insistant sur les vitamines nécessaires à la constitution des plumes et à l'intégrité du tégument (vit. A, B1, B2, D12, PP, acide panthotémique, biotine) :
  - AMINES TOTAL.
  - PERFOL BIOTINE.
- Vaccination paramyxovirose des jeunes et rappel des reproducteurs.

# La TRICHOMONOSE du PIGEON

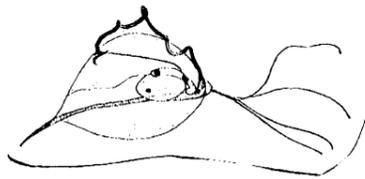


Docteur Anne-Sophie RIVIERE

**N**ous poursuivons la revue des différentes pathologies parasitaires du pigeon par une pathologie quasi spécifique du pigeonneau, en recrudescence lors des périodes chaudes, la trichomonose buccopharyngée du pigeon. La trichomonose est une maladie parasitaire, affectant surtout les jeunes pigeons, due à la présence dans les premières voies digestives d'un protozoaire flagellé : *trichomonas columbae*.

## Etude parasitaire

Le parasite est un être unicellulaire, de petite taille (10 mm sur 5 mm), possédant 4 flagelles antérieurs et 1 flagelle postérieur délimitant une membrane ondulante courte s'arrêtant environ au 2/3 postérieur de la cellule. Sa multiplication se fait par simple division de la cellule mère.



Il se localise, en règle générale, dans les premières voies digestives du pigeon mais se retrouve parfois chez le poulet, le dindon et plus rarement les oiseaux de proie ou les mouettes.

Ce parasite ne s'enkyste pas, sa résistance dans le milieu extérieur est donc faible de l'ordre de quelques heures sauf en présence d'eau où il peut alors résister 2 jours à 20°C. La longévité du parasite chez le pigeon adulte est très importante : 2 ans et même d'avantage.

La faible résistance dans le milieu extérieur du parasite explique que le mode de transmission principal de cette maladie est la transmission par contact direct chez les jeunes lors de l'alimentation par régurgitation du "lait de jabot" et chez les reproducteurs lors du becottage. Une contamination indirecte par une eau de boisson souillée par des sécrétions oculonasales reste cependant possible et ce surtout lorsque la température extérieure est élevée. La principale source de parasi-

te est constituée par les pigeons adultes, porteurs à 80 %, ces derniers peuvent conserver le parasite pendant plusieurs mois, sans manifester de pathologie.

## Etude clinique

Les symptômes s'observent essentiellement sur des individus jeunes, âgés de 10 à 15 jours ; alors que les adultes sont infectés sans signes cliniques.

La trichomonose se manifeste d'abord par des symptômes généraux anorexie, abattement, hérissément des plumes puis le tableau clinique est complété par des symptômes locaux et fonctionnels dysphagie (difficulté à déglutir), vomissements, dilatation plus ou moins nette du jabot. L'ouverture du bec révèle souvent une odeur putride.

A partir du 3<sup>e</sup> jour, on note la présence d'ulcères dans lesquels s'accumulent un exsudat verdâtre, gélatineux se transformant en une substance blanchâtre, caséuse. La mort peut survenir en quelques jours dans un état cachectique (état de maigreur extrême).

Des lésions peuvent être mises en évidence dans la cavité buccale, le pharynx, l'œsophage et le jabot. Les muqueuses apparaissent rouges violacées. Des lésions de type nécrotique peuvent s'observer sur d'autres organes lors de souches très virulentes (généralisation à la trachée, les poumons, la péricarde, l'encéphale et le foie). L'ensemble de ces lésions perturbent l'équilibre de la flore buccale et diminuent les moyens de défense des animaux. La trichomonose prépare donc le terrain pour d'autres contaminants (colibacilles, klebsielle, salmonelle etc...).

La guérison suite à une infection primaire confère un état d'immunité mais cette immunité s'exprime contre les conséquences pathologiques et non contre l'installation et la multiplication du parasite.

## Méthode de lutte

Le traitement fait appel à des dérivés amino-nitrés de l'imidazole, le dimétridazole (ENTRYL, D.M.Z. 30, DIMETRI-

DAZOLE 40 %, HISTOMONYL) et le carnidazole (SPARTRIX).

Attention cependant à l'emploi du dimétridazole dont le surdosage peut entraîner des symptômes nerveux (ébriété). Respectez la dose d'emploi de 1 g / 10 kg de poids vif et adapter la posologie à la consommation réelle journalière du cheptel.

## Prophylaxie

La prophylaxie sanitaire fait appel à l'application de règles d'hygiène simples, nettoyage des abreuvoirs, maintien de la qualité de l'eau, protection de abreuvoirs vis à vis des pigeons sauvages, désinfection de l'eau par l'iode IODAVIC 0,3 ml / litre 1 jours par semaine.

En milieu infecté, il faut y ajouter une prophylaxie médicale prévoyant un traitement au D.M.Z. 30 dans l'eau de boisson tous les deux mois (1 g / litre pendant 6 jours l'hiver et 0,5 g / litre pendant 6 jours l'été) ; complété par un traitement individuel au SPARTRIX des futurs reproducteurs à 10 jours.

## TRICHOMONOSE BUCCOPHARYNGÉE DU PIGEON

### Premières voies digestives

### CONTAMINATION

**Directe** : des jeunes par le lait de jabot entre adulte lors du becottage

**Indirecte** : pollution de l'eau par les sécrétions nasales et oculaires

### RÉSISTANCES

**Chez le pigeon** : importante = portage latent à 80 %

**Parasite non cystogène** = résistance faible dans le milieu extérieur

### CONCLUSION

**TRICHOMONOSE :**  
risque pour l'élevage  
Portage latent des adultes  
Sensibilité des jeunes.

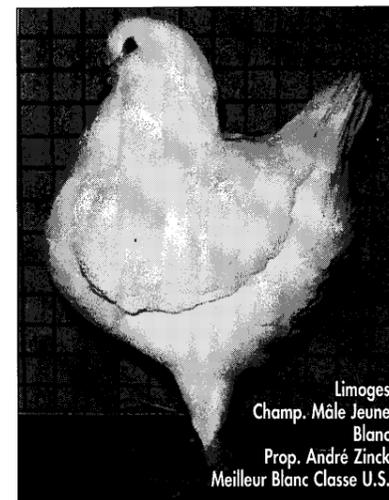
# NATIONAL COUPE de FRANCE 1994 du KING

**C**ette manifestation a regroupé 537 cages lors de l'exposition de Limoges en Octobre dernier.

La venue d'un juge américain, invité par le Club Français du King pour un jugement spécial US le samedi après-midi, a permis de situer le cheptel français sur la planète du King. Bob Gabriel nous a confié à la fin de son jugement qu'une vingtaine de Kings présents à Limoges pourraient aisément rivaliser avec les champions d'outre-atlantique. Les énormes efforts financiers de quelques membres du CFK, consentis à l'importation de sujets du pays d'origine, ont permis à notre Club de se placer sur les plus hautes marches du podium mondial. La répartition par couleur à Limoges était la suivante :

Blanc	258	Rouge cendré	42
Noir	41	Brun barré	37
Bleu barré	36	Rouge	29
Bleu écaillé	20	AOC	19
Rouge cendré barré	10	Brun écaillé	10
Andalou	8	Jaune	7
Grison	7	Jaune cendré	4
Papilloté	4	Dun	3
Indigo	3		

Les blancs avec près de la moitié des engagés suscitent toujours autant d'intérêt et la concurrence est rude dans ce coloris. Quelques sujets exceptionnels dans cette catégorie.



Limoges  
Champ. Mâle Jeune  
Blanc  
Prop. André Zinck  
Meilleur Blanc Classe U.S.

Le rouge cendré ou la qualité égale et même dépasse la variété ci-dessus arrive en deuxième position par le nombre d'exposés suivi de près par les noirs de très bon niveau. Les bruns par contre régressent tant en écaillés qu'en barrés suivis des bleus d'un bon niveau général.

Des rouges en nette amélioration dont 3 ou 4 superbes sujets au top niveau suivis des jaunes en légère progression également.

Les AOC avec 6 ou 7 très bons spécimens précédent les grisons en nombre restreint et de moyenne qualité.

Les andalous et indigos de très bonne qualité apparaissent depuis deux ans dans nos championnats, un réel plaisir que d'admirer ces variétés rares. Les papillotés et tigrés par contre tendent à disparaître de nos expositions.

Le National/Coupe 95 et une confrontation Franco-Suisse se dérouleront à Chambéry les 11 et 12 Novembre lors de la Nationale SNC. Un grand moment à ne pas manquer pour tous les amateurs de Kings.

## Championnat de France du King Limoges 22 et 23 Octobre 1994

### Champions

Mâle adulte blanc	Joachim PERREIRA
Femelle adulte blanche	André ZINCK
Mâle jeune blanc	André ZINCK
Femelle jeune bl.	Georges CALLEN
Bleu barré	Georges ZINCK
Brun écaillé	Pascal PHILIPPE
Rouge cendré	Georges ZINCK
Indigo	André ZINCK
Noir	Gérard SALSAC
Rouge	André QUIGNON

### Prix d'élevage

1 <sup>er</sup> André ZINCK	64 points
2 <sup>e</sup> Joaquim FERREIRA	53 points
3 <sup>e</sup> Sébastien FALLET-LOOR	50 points

Georges ZINCK 50 points

Classement réalisé sur 6 pigeons désignés par l'éleveur lors de l'enlogement.

## Coupe de France du King Limoges 22 et 23 Octobre 1994

### Palmarès

Blanc mâle	André ZINCK
Blanc fem.	André QUIGNON et André ZINCK
Bleu barré	Georges ZINCK
Brun barré	André QUIGNON
Rouge cendré	Georges ZINCK
Noir	Gérard SALSAC
Rouge/Jaune	André QUIGNON

### Classe spéciale US

50 Kings engagés dans cette classe spéciale jugée par Robert Gabriel Jr. de Decatur dans l'Illinois. Jugement réalisé en présence des éleveurs avec l'assistance de deux juges éleveurs anglais : Keith Brain et Andrew Webster. Ce système a permis de mettre en évidence certains défauts de conformation ignorés de la plupart des amateurs de cette race.

Meilleure femelle blanche	André ZINCK
Meilleur mâle blanc	André ZINCK
Meil. fem. de coul.	Rouge cendré à Georges ZINCK
Meilleur m. de coul.	AOC à Raymond GASQUET

## 29<sup>e</sup> concours du Club du King Allemand Straubing du 11 au 13 Novembre 1994

Avec la participation du Strasser Club, du Modène Allemand et du Florentin 7297 Pigeons présentés dans les quatre races ci-dessous : 3134 Kings, 3258 Strassers, 553 Modènes Allemands et 282 Florentins.



# Le BLEU ANDALOU (suite)



S  
E  
V  
E  
R  
B  
R  
I  
Q  
U  
E

## VITE DIT...

**A**LIRE ATTENTIVEMENT PAR NOS SOCIÉTAIRES, NOS ABONNÉS ET PAR LES ORGANISATEURS D'EXPOSITION

Devant l'abondance des courriers qui ne sont pas adressés aux correspondants responsables et qui nécessitent des réexpéditions génératrices de retards, nous nous permettons de rappeler à qui vous devez vous adresser.

**Questions et renseignements divers - revues anciennes :**  
Jean-Louis Frindel : 36, rue de Benfeld - 67230 KERTZFELD - Tél. + Fax 88 74 22 40.

**Adhésions, cotisations, abonnements à Colombiculture, commandes de bagues, calendrier... et renseignements divers :**

Philippe Hudry - Burnel - 74150 VAL-LIERES - Tél. + Fax 50 62 18 18.

**Demande de patronage d'Exposition :**  
Elie Alamargot : Maurepas - 03410 DOMERAT.

**Annonces d'Expositions dans la revue Colombiculture par Fax au 91 66 11 71, petites annonces et publicité :**  
Robert Ripaldi : 315, avenue de Montolivet - 13012 MARSEILLE - Tél. + Fax 91 66 11 71.

**Reliures pour la revue Colombiculture :**  
Reliures cartonnées et toilées de couleur

bleue, d'une capacité de 20 à 24 revues : 70 F pièces, franco.  
Léon Cottereau : La Chesnaie - 72560 CHANGE.

Toutes réclamations éventuelles doivent être adressées aux correspondants indiqués ci-dessus. Nous vous rappelons également que tout règlement doit être joint et établi exclusivement à l'ordre de la Société Nationale de Colombiculture, et en aucun cas au nom d'un responsable.

**Changement d'adresse :**  
En cas de changement d'adresse, nous vous prions de préciser également l'ancienne adresse, surtout s'il y a changement de département et adressez-vous à Philippe Hudry.

Sociétaires, abonnés, pour vos renouvellements et si vous commandez des bagues, calendriers, utilisez la formule ci-dessous.  
En cas de changement d'adresse, rappelez l'ancienne adresse (ou le n° de sociétaire).  
Pour ne pas abimer votre revue, utilisez une photocopie.

**PARTIE À RETOURNER :**

N° de Sociétaire (facultatif) : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
 NOM : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ N° Tél. : \_\_\_\_\_

**OBSERVATIONS :**

\_\_\_\_\_

**COMMANDE DE BAGUES :**

\_\_\_\_\_ dizaines 6 mm  
 \_\_\_\_\_ dizaines 6,5mm  
 \_\_\_\_\_ dizaines 7 mm  
 \_\_\_\_\_ dizaines 8 mm  
 \_\_\_\_\_ dizaines 9 mm  
 \_\_\_\_\_ dizaines 10 mm  
 \_\_\_\_\_ dizaines 11 mm  
 \_\_\_\_\_ dizaines 12 mm

<b>Abonnement à COLOMBICULTURE</b>	<b>150 F</b>
(160 F pour les pays hors Europe)	
<b>Cotisation SNC</b>	<b>20 F</b>
<b>Calendrier 1996</b>	<b>25 F</b>

TOTAL : \_\_\_\_\_  
à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

Soit \_\_\_\_\_ dizaine à 12 F = \_\_\_\_\_

**P**AN SUR LE BEC !

Eh oui, le Boulant d'Aix la Chapelle de la couverture du dernier numéro était un Boulant de Thuringe et il appartient à Beyerle Hubert.  
Mille excuses.  
NDLR

**A**SSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SNC A CHAMBERY

Vous êtes invités à assister à l'assemblée générale de la SNC qui aura lieu à

Chambéry, Dimanche le 12 Novembre à 10 heures. L'endroit exact sera indiqué dans l'enceinte de l'Exposition.  
**Ordre du jour :** liste de présence - Bienvenue et rapport moral par le Président - P. V. de la dernière A. G. - Bilan financier et budget - Décharge par l'A. G. au C. A. - Nationale SNC - Revue Colombiculture - Questions diverses.

Les Sociétaires qui ont de vœux à formuler au point "questions diverses" ou tout autre point de l'O. J., doivent les communiquer au Président pour le 1/11/1995 dernier délai.

Nous vous rappelons que seuls peuvent prendre part aux débats les Sociétaires de la SNC, c'est-à-dire les éleveurs qui ont acquitté la cotisation de 20 F en 1995.

**P**ROCHAINE RÉUNION LE 10 FÉVRIER 1996

Les élèves juges qui désirent passer un examen de juge Pigeons (Octobre à Chatelleraut) sont priés de prendre contact avec Frindel.  
L'examen se fera selon les modalités établies par la SNC.

# PARLONS-en !

**B**on nombre d'entre nous ont ou ont eu des ennuis de voisinage à cause d'animaux. Après l'ami André Michel de Sedan voici maintenant Charles Quiros qui a eu bien des avatars déclenchés par des voisins qu'il ne connaît même pas. Je connais personnellement l'élevage de Charles et il n'y a rien à dire à part que l'entretien y est impeccable. Fort de son droit Quiros s'est battu et il a gagné. Gardez précieusement ces documents qui peuvent faire jurisprudence.

La SNC va créer une commission qui pourra épauler et conseiller ceux qui en ont besoin.

NDLR

L'Alsace, comme de nombreuses provinces de notre beau pays, est fidèle à ses traditions et à leur folklore. C'est ainsi que le 1er Avril 1995, dans notre journal local "Les Dernières Nouvelles d'Alsace", nous pouvions lire un article intitulé : "Du coq à la tondeuse". Dès lecture, j'ai su que c'était un poisson d'Avril. Je vous laisse le soin de le découvrir.

## "DU COQ À LA TONDEUSE"

Dans un village non loin de Strasbourg, les habitants d'un lotissement se sont amèrement plaints au maire... du coq qui a le culot de chanter à l'aube. Un cri qui les perturbe dans leur sommeil. Le maire, soucieux de la santé de ses électeurs, surtout en cette période, a cédé à force de pression et de récriminations.

Lors de la dernière séance du Conseil Municipal, il a pris un arrêté interdisant de posséder un coq dans sa basse-cour. Les derniers agriculteurs du village ont jusqu'au 1er Septembre pour se débarrasser de ce gallinacé à la crête hautaine sous peine d'amende. Tant pis pour les harems de poules qui resteront veuves. Fi des mignons petits poussins jaunes.

La colère gronde chez les anciens du village et les quelques propriétaires de coqs. Ils ont demandé au maire de mieux faire respecter les horaires de tonte car eux sont les des habitants des lotissements qui n'arrêtent pas de passer la tondeuse à gazon en dehors des horaires autorisés. Ils l'ont sommé aussi de limiter les barbecues car ils n'en peuvent plus, aux beaux jours, de respirer les odeurs des saucisses et sardines grillées.

Si cet arrêté fait école, le coq va devenir une espèce en voie de disparition que l'on pourra encore voir au zoo en vrai ou dans sa ver-

sion mécanisée rue de la Nuée Bleue. Notre coq est bien élevé : il ne chante qu'à midi... D.E.W.H.

Le lendemain, 2 Avril, dans le même journal, j'avais la confirmation de mes doutes :

## "COQ D'AVRIL"

*Eh oui, notre billet d'hier "Du coq à la tondeuse" avait un parfum de 1er Avril. Enfin presque. Car à la base, l'intervention des habitants d'un lotissement de Blaesheim contre le chant du coq est véridique.*

*Ces ex-citadins en mal de verdure, de nature et de calme bucolique ne supportent pas ce cocorico triomphant et tonitruant du gallinacé. Ils ne disent mot contre les avions voisins qui décollent avant 7 heures, survolent à grand bruit de moteurs les habitations et vont en se multipliant. Ils ne réalisent pas combien ils peuvent gêner d'autres voisins lorsqu'ils passent le samedi après-midi à entretenir leur voiture en laissant hurler le transistor.*

*Le maire de ce village n'a pas pris d'arrêté municipal. Mais on murmure dans la commune que l'on pourrait bientôt interdire le passage des tracteurs remorquant du fumier pour ne pas importuner certains habitants. Quand les agriculteurs deviennent rares, c'est la loi des derniers venus qui s'imposent. Pour que ceux-ci trouvent une campagne idyllique, conforme à l'image publicitaire, sans odeur, sans bruit.*

*Il faudra aussi tirer tous les moineaux et les merles qui saluent quotidiennement le lever du jour. Quel concert insupportable ! De nouvelles causes à défendre pour Brigitte Bardot...*

D.E.W.H.

Le journaliste décrit très bien la mentalité de ces personnes qui, pour la majorité vivaient dans des HLM, et ont oublié les bruits des moteurs de mobylettes, la pollution des voitures, les chiens enfermés toute une journée dans un appartement, et qui aboient, les alarmes des voitures qui se déclenchent au moindre petit coup de vent et vous réveillent en pleine nuit. Toutes ces petites gens ont-ils réfléchi, ne serait-ce que quelques minutes, en dégustant un succulent petit déjeuner sur la terrasse de leur villa, que c'est grâce à l'agriculteur qui a cédé le terrain à la commune pour la construction d'un lotissement, qu'ils peuvent maintenant vivre dans un cadre beaucoup plus agréable qu'auparavant ?

Sont-ils conscients que s'il n'y avait plus de

coq, il n'y aurait plus de poules, donc plus d'œufs, s'il n'y avait plus de vaches, il n'y aurait plus de lait, ni beurre, ni viande ? Je pourrais citer d'autres exemples. Mais voici l'expérience que j'ai vécu il y a de cela quelques mois.

En 1962, j'ai eu la chance d'acheter un grand terrain à un particulier, sur lequel j'ai construit ma maison. Un an après, bien que je n'avais aucun cahier de charge, je déposais un permis de construire pour mes volières, qui m'était de suite accordé.

Derrière chez moi, il y avait des terrains appartenant à un agriculteur (un des adjoints au Maire de l'époque). 10 ans après un lotissement se construit. Mais comme je possède un grand terrain (17 ares) en contre-bas, avec une dénivellation d'environ 6 mètres, et que ma maison se situe à environ 60 mètres, qu'au fond de ma propriété j'ai une haie d'arbres, je ne vois personne, et je ne connais même pas le nom de mes voisins.

Le 25 Juillet 1994, donc 32 ans après avoir construit mes volières, je reçois une pétition signée par 5 personnes (voisins) dans laquelle on me signale que les "mauvaises odeurs" de mes pigeonniers les incommodaient. Ils expédient en même temps une lettre au Maire, lui demandant les limites à respecter, le nombre de pigeons, les conditions sanitaires et si la construction de mes volières correspond aux normes, mais qu'ils ne sont pas contre mon loisir (élevage de pigeon). Quelle hypocrisie !

Je consulte de suite le Président de la Société d'Aviculture de ma commune, dont je suis membre depuis 1960, (qui est également Conseiller Municipal). Il me répond qu'il ne peut rien faire. Je vais donc à la Mairie, et le Maire accepte de venir chez moi. Il constate qu'il n'y a aucune mauvaise odeur que mes volières sont très propres et très bien entretenues. Il me conseille de ne pas répondre à cette lettre.

Je prends donc les choses en main, et comme je suis un homme très obstiné, et connaissant mes droits, je n'ai pas hésité à faire venir la DDASS et le Service Vétérinaire départemental. Même constatation : aucune odeur, volières bien entretenues, ainsi que les alentours et le jardin. J'ai cru "l'affaire" résolue.

Six mois plus tard, voilà que sur les cinq signataires, trois d'entre eux adressent une lettre au conciliateur de la Mairie, lequel me demande un entretien. De suite, je me rends compte que le conciliateur n'a jamais eu à résoudre ce genre de problème, et veut appliquer des articles de la réglementation



Une vue des volières chez Quiros

sanitaire du département, cités par les plaignants, qui s'adressent surtout aux agriculteurs, éleveurs de bétails, moutons, porcs (sol bétonné, avec évacuation de l'eau vers une fosse (un épandage), distance des volières à 50 mètres des habitations, etc...). Le conciliateur organise une réunion à mon domicile en présence du Service Sanitaire et du Service Vétérinaire du département. Ils constatent une fois de plus qu'il n'y a pas de mauvaise odeur, et que toutes mes volières (17) sont réglementaires. Mes démarches ont été nombreuses, je ne compte plus les coups de téléphone, les lettres adressées aux services compétents etc... Ce que je veux c'est obtenir par écrit tous mes droits. Je me rends encore une fois au Service de la Santé et rencontre le Directeur, lequel provoque deux heures après une réunion avec les responsables du Service des Vétérinaires du Département. Il en résulte ceci :

- 1 - Il n'y a aucune réglementation de distance pour implanter une volière. Je peux élever jusqu'à 20 000 pigeons.
- 2 - Il n'est pas obligatoire de bétonner le sol du moment que les volières sont couvertes, donc sèches, et qu'au sol il y a une couche de sable.
- 3 - Quant aux fientes, on m'a conseillé de les enterrer à 5 mètres des clôtures des voisins. Mais en réalité, on ne peut pas vous obliger. Vous êtes libres de les enterrer où bon vous semble, du moment que c'est chez vous (propriété privée).

Après huit mois de démarches incessantes, il me semble qu'enfin tout soit réglé. Mais on

ne sait jamais, ils peuvent encore se manifester. Mais là, pour la première fois, ils seront confrontés à un conseiller juridique à qui j'ai remis un dossier très important, que j'ai constitué (lettres, permis de construire, attestation de la DDASS, de la Direction des Services Vétérinaires, extrait du plan cadastral et une documentation de photos). Cette "affaire" aurait pu être réglée plus vite, si le Président de la Société d'Aviculture de Hoenheim (dont j'étais Vice-Président), avait daigné faire quelque chose pour me défendre. Et si M. le Maire avait répondu dès le début aux plaignants par la négative en se basant sur le manque de réglementation de l'implantation de volières. Bien souvent, un tel problème est vite résolu par l'intermédiaire du Maire. Suite à tout cela, et après 55 ans de ce hobby qui me passionne toujours autant, j'ai proposé à la Société Nationale de Colombiculture de constituer une équipe de travail pour défendre toutes les personnes qui peuvent, un jour ou l'autre, être confrontés à des problèmes de voisinage. Dans le bulletin "Colombiculture" n°97 de Mai 1995, le compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration signale ce problème, et à ma demande il a été décidé de constituer une équipe de travail pour la défense des colombiculteurs. Le Conseil d'Administration m'a nommé responsable. Je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour défendre sainement et justement les intérêts des colombiculteurs, afin que ce loisir qui est le reflet d'un patrimoine culturel national, et que de nombreuses personnes ignorent ou ont tendance à oublier, continue à susciter des vocations malgré la vie moder-

ne, car avec du bon sens et de la tolérance, nous devons pouvoir exercer notre hobby en bonne harmonie.

J'ajoute qu'il ne faut surtout pas oublier qu'une association d'Aviculture ou un Club Colombicole, régie par la loi de 1901, et en Alsace du 1er Juin 1924, a les mêmes droits et devoirs qu'une association sportive (football, judo, basket, club photo, etc...). Je ne veux que pour preuve la remise des récompenses, à laquelle je suis invité, qu'effectue tous les ans en début d'année le Maire et le responsable des associations sportives, à la salle des fêtes de Hoenheim, dans une ambiance conviviale et sportive.

Alors pourquoi ne pas garder en mémoire cette belle soirée pour vivre toute l'année dans un bel esprit d'amitié, de joie et de franche détente.

Voici un deuxième article, publié dans les Dernières Nouvelles d'Alsace, en Avril 1995, qui a été rédigé par un jeune adolescent.

## "ROUCOULEMENTS"

*D'arnaud Lefort, Bischheim : "Il y a des gens qui éloignent les pigeons ou qui leur font du mal. Moi j'ai une belle histoire à vous raconter (et c'est vrai !). Une maman pigeon roucoulait sur mon balcon. Un papa l'a remarquée, car elle chantait bien. Ils se sont mariés et ont fabriqué un nid entre deux pots de bruyère. Peu après, la maman a pondu 2 œufs. Elle voulait bien que je l'observe mais à condition que Salomé, le chat, ne s'approche pas. Ce matin, j'ai entendu le papa qui roucoulait très fort sur la fenêtre de ma fenêtre. J'ai été dire bonjour à la maman pigeon qui m'a présenté ses tout petits bébés. Les plumes sont jaunes.*

*Je lui ai promis de faire attention au chat et de demander à ma petite sœur de ne pas toucher aux petits pigeons. Je les verrai grandir et apprendre à roucouler. J'aime les animaux et la nature m'a récompensé. Tant pis pour les cottres de pigeons ! J'ai promis à maman que je nettoierai le balcon quand toute la famille choisira de vivre ailleurs. Et je continuerai à donner à manger aux pigeons qui viendront roucouler près de ma fenêtre."*

Ceci prouve une fois de plus, que dans notre pays, nombreux sont ceux qui aiment la nature et les animaux.

De tels articles sont souvent publiés dans les "Dernières Nouvelles d'Alsace".

# L'ALIMENTATION du PIGEON

Bernard Lardeux  
Extraits choisis par Jean-Louis Frindel

**Extrait de la conférence** "L'alimentation du pigeonneau à l'état adulte" : Les bases logiques et les techniques actuellement utilisées lors de la journée de formation en colombiculture du 9 mars 1995 à LABOUEY - 85500 LES HERBIERS.

En préambule, il faut noter que les données techniques valables pour un élevage professionnel à visée de production de chair peuvent être adaptées à nos élevages de pigeons de race. Nous avons choisi des extraits du chapitre consacré à l'alimentation, pour illustrer cette affirmation, surtout relatifs à la teneur globale en protéines de l'alimentation, quelle que soit la formule choisie. Nous donnerons ensuite quelques trucs.

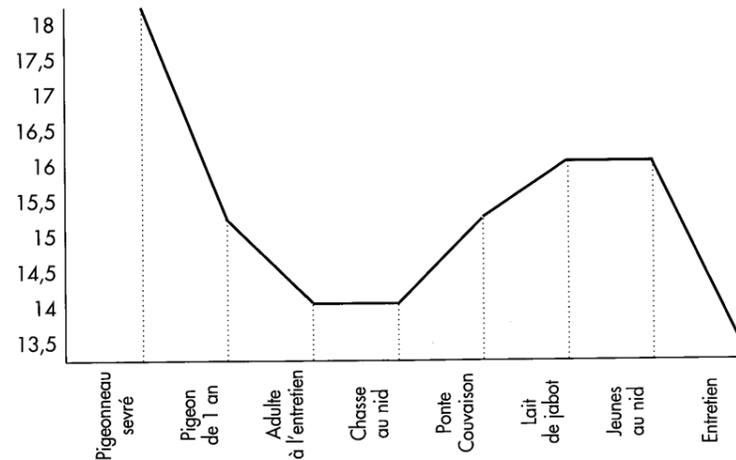
Ces chiffres constituent les besoins. Ceci signifie que tout excédent n'apporte rien de plus, si ce n'est un gain de poids dû à une surcharge de graisse et pas forcément de viande. L'excès protéique alimentaire serait évacué de l'organisme et du porte-monnaie et non utilisé pour la croissance.

L'éleveur peut tenir compte de ces données pour la composition de l'alimentation de ses pigeons au courant de l'année.

L'alimentation à partir d'un granulé complet peut se justifier du point de vue alimentaire mais elle reste un non-sens économique comparée à une ration de céréales + granulé complémentaire.

Graphique : "Besoins en protéines"

Taux protéique de l'aliment



Ce graphique indique qu'un taux de protéines de 16,5 à 15,7 % dans l'aliment convient parfaitement pour le sevrage d'un pigeonneau. Jusqu'à un an, une teneur voisine de 15 % est suffisante. À remarquer aussi que, pour le nourrissage au lait de jabot, le taux n'excède pas 15,7 % et surtout que la ration d'entretien (hivernale pour les pigeons de race) est inférieure à 14 %.

## Les différents régimes alimentaires

- Maïs + blé + pois ou féverole
- Maïs + blé + granulé complémentaire
- Maïs + granulé complémentaire
  - simplification de la distribution et du stockage
  - augmentation des risques de mycotoxicoses (les pigeons n'ont plus le choix)

## Les régimes possibles demain

Introduction du pois en remplacement d'une partie du granulé complémentaire et une partie des céréales. L'intérêt sera en rapport avec le coût des matières premières. Au cours actuel (1995), pour un producteur de pois, la charge d'alimentation globale peut être réduite de près de 10 % (10.000 à 12.000 F pour un élevage de 2.000 couples).

Alimentation avec un aliment complet. Ce mode d'alimentation ne peut voir le jour dans l'ouest de la France que s'il permet d'augmenter significativement le poids du pigeonneau produit par couple ou s'il diminue l'indice global de consommation.

## Répartition des aliments consommés suivant les régimes proposés

Aliments	Régimes		
	1-2-3	1-2-4	1-3-4
1-Maïs	45-55%	50-60%	60-70%
2-Blé	10-20%	15-25%	
3-Pois	25-35%		25-35%
4-Granulé complément		15-20%	5%

## Alimentation des jeunes

• Classique : maïs + blé + granulé complémentaire.

Les pigeonneaux n'équilibrent pas d'eux-mêmes leur régime et consomment les aliments les plus appétents (maïs) en premier. Le taux protéique moyen de ce type d'alimentation est de l'ordre de 10,5 à 11 %, ce qui est insuffisant pour cette période de vie du pigeon.

• Blé + granulé complémentaire (ou granulé complet à 18-20 % très appétent). Du point de vue technique, il faut favoriser la consommation de granulé pour obtenir un minimum de 20 % du régime alimentaire. L'apparition des blés riches en protéines plaide en faveur de ce régime.

• Aliment complet : c'est l'assurance d'une alimentation équilibrée, mais qui coûte plus cher que la précédente. Attention au

taux protéique trop élevé qui favoriserait les problèmes sanitaires pendant cette période.

• Éviter le régime maïs + granulé complémentaire, trop déséquilibré, qui produit des pigeons prêts à reproduire beaucoup trop gras.

La consommation moyenne d'aliment est de l'ordre de 45 à 50 g. par pigeon et par jour, du sevrage à 6 mois.

## Le grit

Ce sont les "dents" du pigeon. La non-distribution actuelle dans les élevages résulte plus de la simplification du travail que de données techniques.

L'alimentation à base de céréales sans ajout de grit ne pose pas de problème visible au niveau de l'élevage. (NDLR : au regard de certains élevages professionnels qui en distribuent, nous nous permettons de mettre en doute cette affirmation). La digestion se trouve toutefois facilitée par le grit et on suppose que l'indice de consommation est légèrement amélioré (expérience de la poule pondeuse).

## Le complément minéral

Les besoins (consommation) sont plus que triplés dans la période pigeonneaux 8-15 jours et reponte. Ne pas distribuer de complément oblige à surcharger le granulé complémentaire en éléments minéraux. Si ce n'est pas le cas, les reproducteurs puisent dans leurs réserves à certaines périodes du cycle et les pigeonneaux de 8 à 15 jours risquent d'être fragilisés.

La difficulté est que l'on ne connaît pas les besoins avec précision.

## La supplémentation en vitamines ?

Elle est obligatoire avec un régime exclusif en céréales. Pour les autres régimes, elle sera fonction de la supplémentation du granulé

complémentaire et d'une "assurance" couverture de besoins hypothétiques. Quelle est l'efficacité des vitamines dans un granulé qui séjourne 1 à 3 mois à l'air libre dans les mangeoires ?

## Les systèmes et normes d'alimentation

Largeur de mangeoire : 2 à 10 cm par couple dans les élevages. Tendre vers les 10 cm, mais on n'a pas encore établi de résultats significativement différents chez le pigeon comme on l'a prouvé pour les autres espèces avicoles.

On peut favoriser un aliment en augmentant la largeur du compartiment par rapport aux autres, ou en choisissant l'emplacement de celui-ci.

L'avenir semble aux mangeoires rondes qui offrent plus de dégagement et de tranquillité pendant le repas du pigeon. Les essais alimentaires de l'ANIP (Association Nationale Interprofessionnelle du Pigeonneau) laisseraient supposer que l'indice de consommation serait amélioré par une alimentation au granulé complet plutôt qu'une alimentation à partir de céréales entières.

NDLR :

Quelques conseils pratiques qui en résultent :

Il fait savoir qu'en été, par une température entre 26° et 32°C, la consommation de l'aliment baisse de 1,5 g. par degré. Il y a donc risque de perte de poids. Ainsi, on pourra augmenter la teneur en protéines dans les mélanges ou changer de formule de granulé lors des fortes chaleurs.

La chute de poids des pigeonneaux peut être de 5 à 10 %. Éviter donc un stress supplémentaire et ne pas nettoyer les après-midi en été.

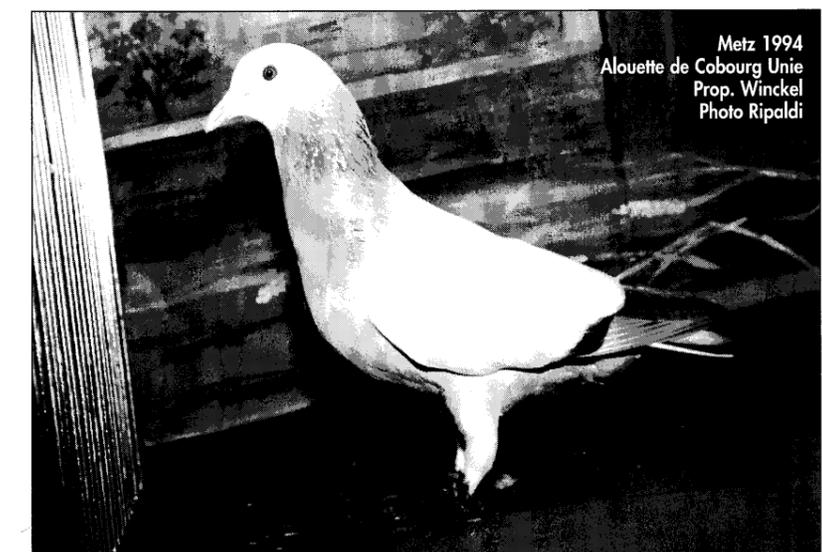
La consommation d'eau double entre 21° et 32°C de chaleur et triple entre 32° et 37°C. Donc veiller à une ventilation convenable des colombiers pour abaisser au maximum leur température.

Éviter de placer les abreuvoirs au soleil : Ils se transforment en bouillons de culture pour germes.

On a noté qu'une adjonction de bicarbonate de soude à raison de 15 g/l. augmente la croissance journalière des pigeonneaux de 9 % (calcul d'une moyenne sur une période). On peut également ajouter un sel de cuisine (3 à 5 g/l. d'eau).

Enfin, comme dit dans le texte, on a constaté une meilleure consommation de l'aliment si celui-ci est distribué dans des mangeoires rondes au milieu des colombiers. À essayer ! ...

Jean-Louis FRINDEL



Metz 1994  
Alouette de Cobourg Unie  
Prop. Winckel  
Photo Ripaldi

# Du PIGEONNIER de JARDIN à la VOLIÈRE sous le TOIT

Professeur Adolf Scholl  
Extrait du JREA

**B**eaucoup de nos éminents éleveurs de pigeons de race possèdent de superbes installations, qui supporteraient facilement l'appellation de "villa pour pigeons", dénomination qui conviendrait certainement mieux que simplement "pigeonnier", ou alors, il faudrait parler de pigeonnier de luxe.

## Une "villa" luxueuse

Souvent, d'ailleurs, nos sociétés organisent des voyages ou des sorties au cours desquelles le chemin passe précisément par l'une ou l'autre de ces constructions, propriétés d'éleveurs ayant eu la chance et la volonté d'ériger ces splendides installations. J'ai eu dernièrement l'occasion d'admirer la "villa" dans laquelle sont installés les pigeons de Richard Eisenring, qui a, entre autres, assumé le rôle de premier secrétaire de la STV durant de nombreuses années. Ce pigeonnier de rêve se trouve dans la localité de Bonstetten. Lorsque j'ai complimenté l'heureux propriétaire des lieux, il m'a répondu sur un ton un peu nostalgique qu'après le premier coup d'oeil admiratif des visiteurs, il se rendait compte que ses superbes bâtiments et volières effrayaient souvent les personnes intéressées. Leur enthousiasme pour la colombiculture était refroidi à la vue de tant de luxe qu'ils ne pourraient jamais s'offrir par manque de place ou de moyens financiers. Parfois, ces mêmes personnes repartaient avec l'idée que l'élevage des canaris ou des perruches était beaucoup moins exigeant dans le confort et dans les constructions.

## Un local modeste suffit

Je pense qu'il est utile de remettre les choses à leur juste place. Si des éleveurs ont les moyens financiers et le terrain nécessaire pour ériger de belles constructions, tant mieux pour eux, mais il faut bien reconnaître que nos pigeons ne sont pas si exigeants. Un colombier ne doit absolument pas ressembler à une villa. Avec des moyens modestes et un petit

local bon marché, on pourra trouver beaucoup plus de plaisir dans l'élevage des pigeons de race. Même si l'on ne possède que quelques couples, on arrivera à élever de beaux jeunes qui apporteront joie et succès à leur propriétaire lors des expositions. Il sera toujours possible, avec le temps, d'agrandir son installation, de l'embellir avec des plantes et des fleurs durant son temps libre et selon ses goûts, mais il s'agit là d'une question qui n'est pas en rapport avec l'élevage.

## Sous le toit : presque gratuit

Vue sous l'aspect strictement financier, l'installation d'un pigeonnier sous le toit est la solution la plus avantageuse pour loger des pigeons. Malheureusement, tout le monde n'est pas en mesure de se construire un pigeonnier dans le grenier, chacun n'étant pas forcément propriétaire d'une habitation. Si c'est le cas, l'élevage se fera en liberté. Toutefois, ce n'est pas possible partout, pour différentes raisons : ici, des dispositions légales l'interdisent, là, les rapaces de toutes sortes sont prêts à fondre sur nos protégés, ailleurs, on aura affaire à un voisin irascible qui n'acceptera pas que des pigeons se posent dans son jardin... A ce propos, il est nécessaire de rappeler que les pigeons ne causent aucun dégât aux semis ; de plus, ils élimineront une grande quantité de vermines, d'insectes et de limaçons. Quelquefois, encore, ils dérangent lorsqu'ils laissent tomber leur "petit cadeau" ; il ne s'agit que de quelques petits tas qui seront bien vite balayés par la pluie.

## Le danger des rapaces

En ce qui concerne les rapaces, il faut préciser que toutes les races de pigeons ne sont pas en danger dans la même mesure. Certaines races sont moins exposées aux attaques des rapaces parce que leur agilité de vol leur permet d'échapper facilement aux agresseurs. Les Bernois à queue blanche, par exemple, sont des

pigeons agiles qui savent très bien échapper aux prédateurs. En lisant notre ancien standard des pigeons suisses (1923), on constate que nos prédécesseurs connaissaient déjà ce problème. Toutefois, la situation a bien changé.

Dans le temps, on trouvait beaucoup plus de pigeons en liberté et si les rapaces en prélevaient un de temps en temps, cela portait moins à conséquence. Puisque les pigeons étaient plus nombreux, les risques étaient en quelque sorte plus faibles, alors qu'aujourd'hui, s'il n'y a qu'un ou deux élevages de pigeons dans une région ou dans un village, et que des prédateurs en prennent un, voire deux, la perte sera plus importante puisqu'elle ne touchera qu'un seul éventuellement deux éleveurs et si la chose se reproduit, ne serait-ce qu'une fois par semaine, l'élevage sera vite décimé. Il s'agit donc d'un point important à prendre en compte si l'on envisage un élevage en liberté. À côté de beaucoup de races de pigeons suisses, les Etourneaux ont également des facilités pour échapper aux prédateurs. Celui qui s'intéresse à l'élevage en liberté et qui habite dans une région à forte densité de rapaces devrait au moins se procurer des pigeons issus d'un élevage en liberté.

## Les pigeonniers-tours

Dans des régions bien définies, on trouve encore, majestueusement plantés dans de grands jardins, les pigeonniers-tours qui ont surtout un effet décoratif très réussi. On rencontre encore ce genre d'installations dans les fermes de la Basse-Bavière et en Franconie. Les petits modèles ne comportent que des cases pour nicher, par contre, les grands sont de véritables pigeonniers sur pilotis. Une porte suffisamment grande permet de contrôler le déroulement de l'élevage des jeunes. Ces tours, aussi jolies soient-elles, ne sont pas propices à l'élevage des pigeons de race étant donné qu'il est quasiment impossible d'y faire des accouplements contrôlés, ce qui est souvent une condition de

réussite dans l'élevage des pigeons de race. Nous connaissons toutefois quelques très bons éleveurs de Basse-Bavière qui rencontrent le succès avec cet élevage un peu compliqué mais combien agréable à l'oeil !

Souvent, toutefois, un deuxième pigeonnier, traditionnel, est installé dans la ferme, dans une ancienne écurie, où l'on garde précieusement les sujets d'élite, les pigeons qu'on vient d'acheter ou ceux qui doivent former des couples bien définis.

## Le pigeonnier de jardin

La maisonnette de jardin avec une volière extérieure est certainement la meilleure façon de loger et élever des pigeons de race. Il y a toutefois quelques règles importantes à respecter : Les pigeons ont besoin de lumière, d'air et de soleil. Les endroits à l'ombre, sous les arbres, entre les buissons, là où l'humidité persiste même en été, ne sont pas appropriés à l'installation d'un pigeonnier. Les pigeons ne s'y sentiront pas à l'aise et ne s'y développeront pas normalement.

Dans ce domaine, les différentes races se ressemblent. mais si on regarde de plus près, on remarque quelques petites différences. Il y a tout d'abord une question de taille des pigeons que l'on souhaite élever, ce qui influencera les dimensions du bâtiment. Dans un pigeonnier où l'on peut installer cinq couples de Cauchois, on pourrait aussi bien loger quinze couples de Cravatés Italiens. Pour les races à pattes lisses, bottées ou encore celles qui ont les pattes légèrement emplumées, on pourra installer des perchoirs collectifs en forme d'échelle, que l'on trouve dans les commerces spécialisés à un prix très avantageux. Pour les races à pattes emplumées, il faudra prévoir des "assiettes" individuelles qui seront fixées aux parois. On respectera une bonne distance entre chacune (40 centimètres au

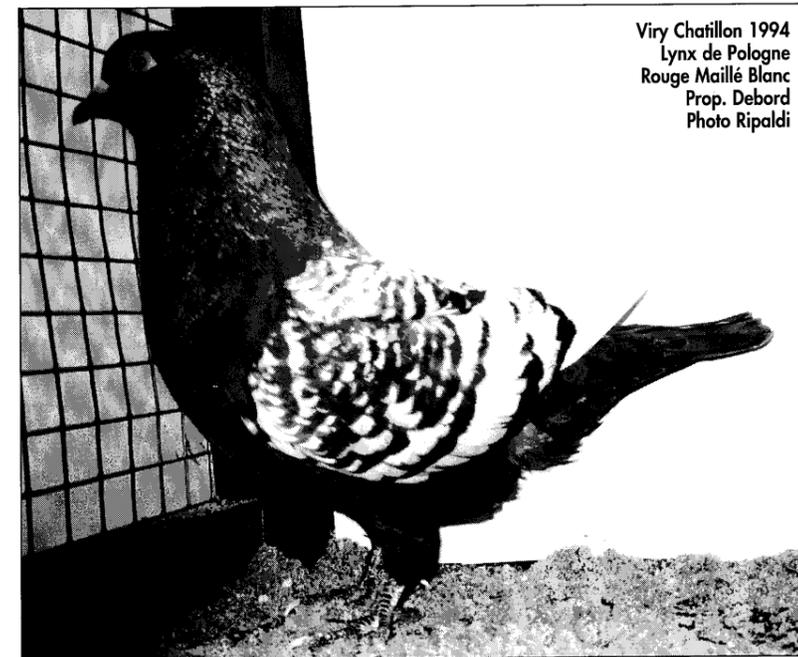
moins) pour que les pigeons ne puissent pas s'atteindre l'un à l'autre depuis leur assiette.

## Pour chaque pigeon une place

Ceci nécessitera donc beaucoup plus de place. D'autre part, il faudra installer autant de perchoirs qu'il y a de pigeons, sinon, on aura toujours des bagarres, car chaque pigeon veut sa propre place. La grandeur du pigeonnier doit être adaptée au nombre de couples que l'on souhaite garder, et il vaut toujours mieux compter avec un peu de réserve, le nombre des pigeons augmentant généralement au cours des années, pour autant que les conditions d'élevage soient bonnes. On pourra toutefois opérer une première sélection selon la race et les couleurs que l'on élève. De toutes façons, après la première mue, un tri important pourra être effectué. Pour loger quatre à cinq couples d'une race moyenne (comme la plupart des pigeons de couleurs et les pigeons de vol), il faudra un local de quatre à cinq mètres carrés et une hauteur de deux mètres, en admettant cependant que l'on mette les jeunes dans un autre local au fur à mesure qu'ils seront sevrés.

## Local double nécessaire

Pour pratiquer l'élevage dans de bonnes conditions, il est nécessaire d'avoir deux locaux. L'un d'eux sera destiné à l'élevage proprement dit, on y trouvera les cases individuelles pour les couples, l'autre accueillera les jeunes. Ce dernier local pourra être un peu plus petit que la partie réservée aux adultes. On y installera uniquement des perchoirs. En principe, c'est dans ce local que l'on mettra les femelles durant l'hiver quand les couples sont séparés. Les mâles resteront dans le local d'élevage où ils garderont farouchement leur case. Le nouvel accouplement au prochain printemps sera ainsi facilité. A chacun de ces deux locaux, on adjoindra une volière extérieure garnie de perchoirs. Ces volières seront orientées sud ou sud-est, face aux rayons de soleil car les jeunes pigeons ont particulièrement besoin de soleil. On peut s'en rendre compte avec les jeunes nés en fin de saison : ils font de longs séjours dans la volière durant les derniers beaux jours d'automne pour profiter au maximum des derniers moments de chaleur.



Viry Chatillon 1994  
Lynx de Pologne  
Rouge Maillé Blanc  
Prop. Debord  
Photo Ripaldi

# VITE DIT !

## EN BREF...

### Liste des Juges Pigeons

Les organisateurs d'Expositions voudront bien ajouter à la liste de la revue de Juillet :

Guillemain Jean-Louis - 38, route des Petits Bus - 60590 Lincourt-Flavacourt.

### Avis important aux membres de la SNC

Les frais inhérents à la fabrication de cartes de sociétaires et à leur envoi étant trop importants, les membres de la SNC qui ont acquitté les 20 Francs de cotisation pour l'année 1995 pourront découper et conserver l'étiquette de routage de la présente revue sur laquelle est collée un timbre mentionnant l'année d'adhésion.

### Communiqué à tous nos abonnés - Nationale SNC - Chambéry 1995

Nous informons nos abonnés que la grande majorité d'entre eux ne recevra pas personnellement les feuilles d'inscription

pour la Nationale SNC qui aura lieu à Chambéry du 10 au 12 Novembre 1995. Nous demandons à tous les éleveurs qui ont l'intention de participer d'utiliser les feuilles qui figurent dans la revue de Juillet. Si vous souhaitez d'autres exemplaires d'inscription, veuillez en faire la demande à : Philippe Hudry - Burnel - 74150 Vallières - Tél. + Fax 50 62 18 18.

## PETITES ANNONCES

● Cause situation professionnelle cède une grande partie de mon élevage Mondains Noir. Bleu J. A. Maltais Jaune jeune et adulte - Prix intéressant - Expédition France Orrière le Colombier - 35370 Argentre du Plessis - Tél. 99 96 68 88 après 20 heures.

● Cause arrêt de cette race sélectionnée depuis 15 ans vend Tête de Maure de l'Allemagne du Sud Noir, Bleu 30 sujets jeunes et adultes - Disponibles de suite - Alain Pradine - La Pifourne - 89240 Chevannes - Tél. 86 41 27 22 après 19 heures.

● Vends jeunes Tiplers Anglais souche Champions Boden et Culen - Vol long haut 10 - 15 h garantis - Prix couple 400

F - Tél. 48 21 11 06 - Vulic Sacha - 1, rue de la Liberté - 93240 Stains.

● Vends livre de Mannant "Le Pigeon cet inconnu" - Cherche "Colombiculture" années 1986, 1987, 1988 - Vends Texan recessif Expo et Hubbel Squad 2 timbres pour documentation - Thely D. - Le Chataignier - 42123 St-Cyr-de-Favières - Tél. 64 98 93 le soir.

● Club Français du Boulant Lillois : Passionnés de Boulants Lillois, rejoignez-nous afin de contribuer à redonner à ce pigeon une place de choix dans les races françaises. Contactez M. Jules Devos 129, rue du Général Leclerc - 59390 Lys-Lez-Lannoy - Tél. 20 02 49 25.

● Alsace Agriculture SARL : 227, rue Principale - 67310 Flexbourg. Distributeur exclusif pour la France de la gamme BIO-MENUE vous propose tous les produits adaptés à vos besoins : - de nombreux mélanges graines, des granulés et des vitamines pour pigeons toutes races et oiseaux. Mélanges à petites graines pour tous âges et toutes races. - des aliments complets pour volailles, lapins, ovins, chevaux, etc... Contactez notre usine au 88 50 39 01 ou notre commercial M. Alfred BOCH au 88 50 62 25.

● A vendre livre de Manant - Faire offre au 45 78 63 38

# CALENDRIER (suite)

Lillois au Parc de la Ramie, durant le 41e Salon Européen organisé par Animavia. Contactez M. Devos Jules - 129, rue du Général Leclerc - 59390 LYS-LEZ-LANNOY - Tél. 20 02 49 25.

13-15 : **CHATELLERAULT** - Nationale. Championnat de France bagadais, origine orient, TNB Culbutants et Haut Volant d'Expo. Coupe de France Alouette de Cobourg. Régional pigeons de couleur et Modène. Championnat régional du Strasser. Championnat de France lapins nains et cobayes. Championnat de France Club National des éleveurs de volailles : Wyandottes et races avicoles Poitou-Charentes. Championnat de France Orpington, Brahma, Cochon. Juges désignés par les Clubs. Souvenir à tout exposant. J.H. DUPUIS - 8, rue Prévert - 86530 NAINTE - Tél.: 49 90 13 34.

14-15 : **CHATELLERAULT** - Régionale. Championnat régional du Modène Section Atlantique. 1<sup>re</sup> classe jeunes, 2<sup>e</sup> classe adultes. Prix : Super Champion. Pour les jeunes : Grand Champion, Champion Gazzi, Champion Schietti, Champion Magnani. Pour les adultes : Grand Champion, Champion Gazzi, Champion Schietti, Champion Magnani. M. Jean-Hugues DUPUY - 8, rue Jacques Prévert - 86530 NAINTE - Tél.: 49 90 13 34

14-15 : **LARAGNE** - Nationale organisée par la Sté d'Aviculture des Alpes. Championnat régional Culbutants et Haut Volants d'Expo du Strasser, du Texan. 4 GPE, 4 GP Elevage, 20 GPH. Raphaël TORRICO - Rourebeau - 05300 UPAIX - Tél.: 92 65 71 53.

14-15 : **HAGUENAU (67)** - Internationale M. Raymond KLEINMANN - 20, rue du Stade - 67240 GRIES - Tél.: 88 72 40 98

20-21-22 : **ROANNE (42)** - Nationale. Hall Agricole de Roanne. Championnat National du Scotta Banca, Championnat régional du Dragon, Championnat régional du Carneau, Championnat régional du Strasser, Championnat régional des Boulants de race française, Coupe de France des Cravatés.

Les retours gratuits seront notifiés sur le règlement. M. Claude VANIER - Les Gardes - 42720 VOUGY - Tél.: 77 65 34 86.

21-22 : **ROANNE** - Régional. Championnat Régional des Boulants de Races Françaises regroupant les Boulants Français dit "d'Amiens", les Boulants Lillois, les Boulants d'Alsace. Exposition organisée par les Amis de la Basse-Cour de Roanne. Contactez M. Devos Jules - 129, rue du Général Leclerc - 59390 LYS-LEZ-LANNOY - Tél. 20 02 49 25.

21-22 : **DANNEMARIE (68)** - Régionale. Salle polyvalente, rue près du Stade. Près de 1500 sujets présentés comme chaque année. Championnat du lièvre Belge. Exposition ouverte à tous les départements limitrophes. S'adresser à : Gérard WAMSTER - 17, rue des Fleurs - 68210 BALLERSDORF - Tél.: 89 25 05 38.

21-23 : **LIMOGES** - Nationale. Palais des Expositions de la Bastide. Prix du Président de la République. Championnats de France du Mondain et du Strasser. S'adresser à : J.P. BROUSSEAU - 16, rue de Beynac - 87110 BOSMIE L'AI-GUILLE - Tél.: 55 39 01 98.

27-28-29 : **THOUARS** - Grand Prix USACO Lapins, Vase USACO Volailles, Grand Prix Ville de Thouard Pigeons. M. Jean BONNENFANT - 40, route de Puyravault - 79100 THOUARS

28-29 : **SCEY-SUR-SOANE (70)** - Nationale. S'adresser à M. RIBERO José - Les Gambes - 70000 ECHINOZ LESEC - Tél. 84 78 31 73.

## NOVEMBRE

04-05 : **PERIGUEUX** - Nationale. Coupe de France du Bagadais, Championnat Régional du Cravaté, rassemblement du Texan et Prix d'encouragement des Volailles. S'adresser à Ch. MAZIERE - 41, rue Dolet Blanchou - 24450 LA COQUILLE.

9-12 : **JARNY (54)** - Salle Auguste Delaune. Jugement jeudi 9 à partir de 14 heures; Inauguration vendredi 10 à 17 h 30. Ouverture au public samedi 11 et dimanche 12 de 8 h 30 à 18 heures.

9-12 : **MAZAMET (81)** - Nationale. M. Jacques LOUIS - Chemin de la Manse - 81100 CASTRE - Tél.: 63 59 34 30.

10-12 : **CHAMBERY** - Nationale. Coupe de France du Boulant Lillois durant l'Exposition Nationale SNC organisée par la

Savoyarde d'Aviculture. Contactez M. Devos Jules - 129, rue du Général Leclerc - 59390 LYS-LEZ-LANNOY - Tél. 20 02 49 25.

10-12 : **CHAMBERY** - Nationale SNC - Exposition réservée aux pigeons. Championnat de France de Montauban, du King, du Houppé de Soutz, des Boulants nains et Anglais, des Culbutants et Haut Volants d'exposition. Coupe de France du Mondain, du lynx de Pologne, du Boulant Lillois. Rassemblement National de toutes races de Boulants. Nombreux Prix Spéciaux par race et participation de nombreux Clubs Spécialisés. M. Philippe HUDRY - Burnel - 74150 VALLIERES - Tél.-Fax : 50 62 18 18

10-11-12 : **RIOM (63)** - Nationale. Organisée par la Sté d'Aviculture Riomoise. Coupe de France 95 de l'Orpington, Langshan, Croad-Langshan, Brahma et Cochon. Championnat régional du pigeon de couleur. Challenge régional des lapins de grandes races. Challenge régional des Volailles de races naines. M. Michel CHAUZU - 97, rue Chateaubriand - 63100 CLERMONT-FERRANT - Tél.: 73 36 01 65.

18-19 : **MULHOUSE** - Internationale. Championnat de France du Lapin Lièvre Belge. Lapins extrémités colorées, Poules et oies d'Alsace. Rassemblement Lapins nains et rencontres Aviornis Internationale. Plus de 7000 sujets dont 2000 pigeons. Président du Comité d'Organisation : M. Charles SIEGER - 63, rue de Schneighouse - 68700 CERNAY - Tél. 89 75 45 85.

22-25 : **VALENCE D'AGEN (47)** - Nationale. Championnat de France du Gier, Championnats régionaux des Boulants et Tambours.

25-26 : **SAINT-BRIEUC (22)** - Nationale, organisée par l'Entente Avicole des Côtes d'Armor. Parc des expositions de Brezillet. Championnats régionaux de pigeons de race : Mondain, King, Modène. Juges : Quesne, Pertus, Lechat, Chardonnet, Magrangeas, Augier, Le Maître, Guillois, Guillemain. M. Jean-Luc Harnoïs - Bomel, Saint-Maudan - 22600 LOUDEAC - Tél.: 96 28 32 47.

25-26 : **SAUVIAN (34)** - Championnat de France du Lahore. Salle polyvalente. M. Claude BEDOS - 14, cours Caudacis - 34410 SAUVIAN - Tél.: 67 32 34 14.

24-26 : **LE MANIS (72)** - Nationale organisée par la SMAO au Parc des Expositions. Championnat régional du Cauchois, du Texan et du lynx de Pologne. A. LEGARÉ - La Petite Grenouillère - 72250 PARIGNE L'VEQUE - Tél.: 43 75 94 21.

24-26 : **BEAUNE (21)** - Nationale Palais des Congrès. Organisé par l'A.A. Beauvois et Nuits. Championnat régional du Cauchois et du Sotto banca. Mme Ch. MAUGRAS - 2, rue Louis Détang - 21200 BEAUNE - Tél.: 80 22 36 27.

24-26 : **ANTIBES-JUAN LES PINS (06)** - Internationale. Championnat de France du Cravaté, du Frisé et du pigeon poule. Championnat régional du Mondain et du modène. Championnat franco-italien du Mondain. Challenge du Triganino et Coupe du Sud-Est du Capucin. Challenges du lapin Grandes Races et du lapin nain. Coupes du Sud-Est de volailles Grandes Races et des canards d'ornement. Challenge franco-italien de la poule naine. M. Georges BIANCHIMANI - 1960, chemin de Vallamis - 06160 JUAN-LES-PINS - Tél.: 93 61 35 37.

25-26 : **BORT LES ORGUES (19)** - Nationale. Championnat de France AFEGR des lapins beliers, Géants Papillons Français, Géants des Flandres, Petits Russes. Championnat de France de la volaille galine Limousine. Championnat régional des Anatidés et des Phasianidés d'ornement (Aviornis). Challenge régional des lapins Fauves de Bourgogne. Grand Prix de l'Union des Stés avicoles d'Auvergne (USAA) réservée aux pigeons de chair. Souvenir Tissandier Gilles réservé à l'ornement. Challenge Meyer Raymond réservé aux lapins petites races et nains. M. F. BILLOU - Le Bourg - 15210 MADIC - Tél.: 71 40 89 27.

## DECEMBRE

1-3 : **VIRY CHATILLON** - Nationale. Challenge du Boulant Lillois. Contactez M. Devos Jules - 129, rue du Général Leclerc - 59390 LYS-LEZ-LANNOY - Tél. 20 02 49 25.

1-2-3 : **VIRY CHATILLON (91)** - Nationale Salon de la Nature M. Daniel PICHARD - 7, rue Eugène Lefevre - 91170 Viry

Chatillon - Tél.: 69 24 79 33.

2-3 : **DARNETAL** - Régionale. Championnat région Nord du Strasser, Championnat Région Ouest du Pigeon de couleur M. Jean-Pierre ALINE - 41, rue du Val St-Jacques - 76160 DARNETAL - Tél.: 35 08 42 09.

8-10 : **ST-JEAN-DE-BOISEAU (44)** - Comité d'Aviculture de St-Brévin-les-Puis et du Pays de Retz. Président : M. Magrangeas Guy - 45, rue du Pellerin - 44640 ST-JEAN-DE-BOISEAU - Tél. 40 04 53 50.

8-10 : **THOUARS** - Nationale. Jean BONNENFANT - 40, route de Puyravault - 79100 THOUARS - Tél.: 49 66 44 45.

7-11 : **BORDEAUX LAC**. Championnat de France du Pigeon de Couleur sous l'égide du Club. Championnat régional du King. Retours gratuits. Commissaire général. M. J.-P. TUFFRAUDS - 6, allée de la Plaine - 33700 MERIGNAC.

15-17 : **CHAMBERY** - Nationale d'Aviculture et Cuniculture (uniquement volailles et lapins). Championnat de France de modène et du beauté Allemand. M. Philippe HUDRY - Burnel - 74150 VALLIERES - Tél.-Fax : 50 62 18 18.

## JANVIER 96

13-14 : **Exposition Départementale** de Pigeons de race. Championnat régional du Romain. Centre de Culture et des Loisirs, Cité Jeanne d'Arc - 57500 Saint-Avold M. Adolphe DIEDA - 6, rue Principale - 57800 BETTING LES SAINT AVOLD - Tél.: 87 04 65 60.

20-21 : **CARCASSONNE (11)** - Nationale. 17<sup>e</sup> Exposition Nationale. Championnat Régional du Cauchois patronné par le Club. S'adresser à M. DEVILLE Richard - 2, avenue de Sauzens - 11170 CAUX et SAUZENS - Tél. 68 47 18 39.

27-28 : **GUEUGNON (71)** - Nationale. Hall des Expositions, rue des Tilleuls. Exposition Nationale d'Aviculture. Championnat de France 1995 du Lynx du Capucin et de l'Alouette de Cobourg. Championnat Régional du Mondain organisé par l'union Avicole Gueugnonnaise. S'adresser à M. Gérard Sotty : route de St-Agnan - 71130 NEUVY GRANDCHAMPS - Tél. 85 84 22 16. M. Jean-Louis MICHEL - Bassenier - 71130 UXEAU - Tél.: 85 85 18 15.

## FÉVRIER 96

2-3 : **WASSERBURG (à 40 km de Munich en Allemagne) - Marche**. Le départ se fait de Haguenau du manège, face à la Mairie. Départ Samedi 2 Février 1996 à 21 heures. Arrivée à Wasserburg à 3 heures du matin. Retour : premier départ de Wasserburg à 10 heures du matin, deuxième départ de Wasserburg à 14 heures de l'après-midi. Retour prévu à Haguenau à 17 heures ou 20 heures pour le départ de 14 heures. Prix du voyage excluant toutes autres prestations : 150 Francs. Pour inscription ou renseignements s'adresser à M. KLEINMANN Raymond - 20, rue du Stade - 67240 GRIES - Tél. 88 72 40 98 - Fax 88 62 06 27.

2-4 : **CHALONS-SUR-MARNE (51)** - Internationale. Organisée par la Société Champenoise d'Aviculture au Hall des Expositions. Rencontre Franco-Belge et Challenge Régional du Texan-Club. Challenge Régional du Cauchois. Demandes de participation s'adresser à : M. DE BLANES Yvon - 23, rue des Poissonniers - 51160 - AY - Tél. 26 55 48 78.

17-18 : **IREMBS** - Internationale. Organisée par le Club des Amis des Pigeons du Haut-Rhin. Championnat de France Pigeons Ibrériques, Coupe de France Pigeons Maltais, Manche du Gier. S'adresser à M. HIPPI L2on - 23, rue de Belfort - 68310 WITTELSHEIM - Tél. 89 55 01 77.

## MARS 96

2-3 : **VILLEMANDEUR (45)** - Nationale. Exposition organisée par le Club Avicole du Gatinais. Challenge Strasser. Grande race Poule étrangère, Lapin petite race. S'adresser à M. MITTON Michel - 21, rue Pasteur - 45700 VILLEMANDEUR - Tél. 38 98 04 99.

15-17 : **ALES CAPRA** - Nationale. Exposition Nationale d'Aviculture dans le cadre du Salon Aviculture. S'adresser à BARTHELEMY Bernard - 2, rue de l'Eglise - 30620 AUBORD - Tél. 66 71 26 47 après 17 heures.

# CALENDRIER

## SEPTEMBRE

15-17 : **LOMME** - Internationale - Salle du boulodrome, rue Victor Hugo. Championnat de France des races de combattants nains. Retour gratuit aux exposants de plus de 200 km. Club Avicole de Lomme - 184, av. de la République - 59160 LOMME - Tél.: 20 92 62 48 ou 20 09 72 83.

16-17 : **ROMORANTIN** - Régionale organisée par l'Entente Avicole Romorantinaise. Championnat lapins toutes races. Championnat pigeons couleurs. Mme PIGOT - 7, rue A. et J. Filloux - 41200 VILLEFRANCHE SUR CHER - Tél.: 54 96 41 71.

16-17 : **VOID-VACON (55)** - Nationale 10<sup>e</sup> anniversaire de l'A.A.S.M. Grande exposition d'Aviculture sous le haut patronage de M. le Ministre de l'Agriculture. Salle polyvalente J.-L. Gilbert. Championnat de France volaille Meusienne. Challenge régional de

la Brahma, du fauve de Bourgogne. Championnat régional Est du lynx de Pologne. 3 GPE (volaille, pigeon, lapin) 19 GPH. Président AASM - La Grande Cour - 55000 CONDE EN BAROIS - Tél.: 29 75 75 12.

23-24 : **IGNEY (88)** - Régionale organisée par la Sté Avicole Vosgienne. Gymnase. Prix Spécial meilleur mâle lapin dans chaque classe. S'adresser à : Paul CHRISTOPHE - Bar-Le-Duc - 88270 CHARMOIS L'ORGUEILLES - Tél.: 29 30 92 27.

23-24 : **HOUDAN (78)** - Nationale - 4 GPE, 15 GPH. Challenge Ile-de-France de Texan Club de France, Challenge Ile-de-France du Club Français du King, rassemblement des pigeon de races ibériques. Bernard BRIDARD - 9, rue de Dampierre - 78690 LES ESSARTS LE ROI - Tél.: (1) 30 41 69 62

29-1<sup>er</sup> oct. : **MONTMARIAULT**

S'adresser à Gilles DEMOSTHENIS - Rue Arveuf - 03390 MONT-MARIAULT.

## OCTOBRE

04-08 : **EVREUX (27)** - Nationale. Championnat Régional du Texan. Rencontre régionale Nord-Paris du Cauchois. Challenge races Normandes + Houdan Faverolles + Lapins grande race + Volailles. Trophée du Strasser.

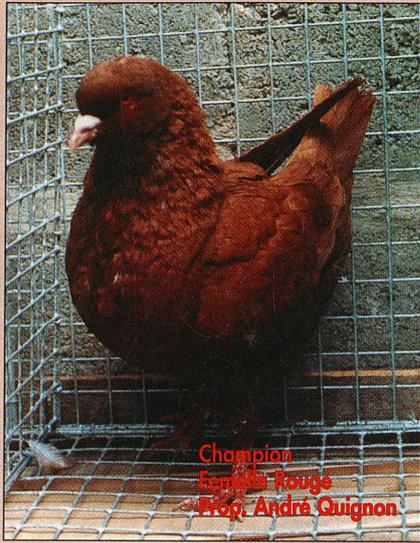
04-08 : **SECLIN** - Second Bestiaire des Civilisations. Organisé par ANIMAVIA à Seclin près de Lille. Concours avicole international. Renseignements au 20 52 78 71 - ANIMAVIA - 23, rue Gosselet - 59000 LILLE. Attention : les inscriptions seront closes le 15 Septembre.

04-08 : **SECLIN** - Nationale. Championnat de France du Boulant

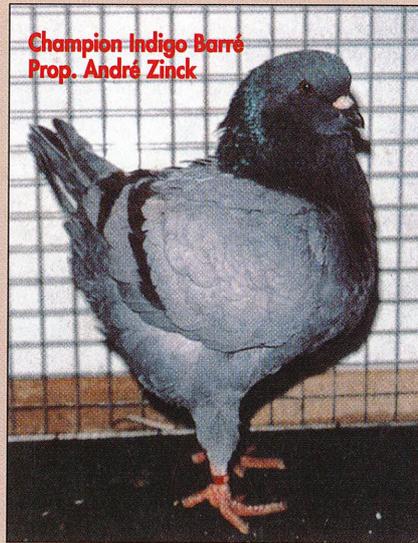
S  
E  
A  
E  
E  
R  
B  
B  
R  
I  
O  
U  
E  
A  
E

# KINGS

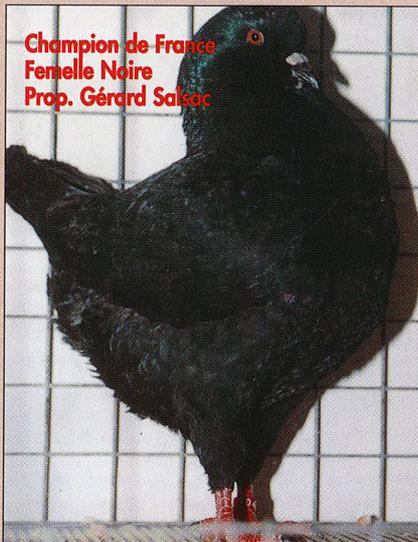
Championnat de France à Limoges - Photos Talarmain



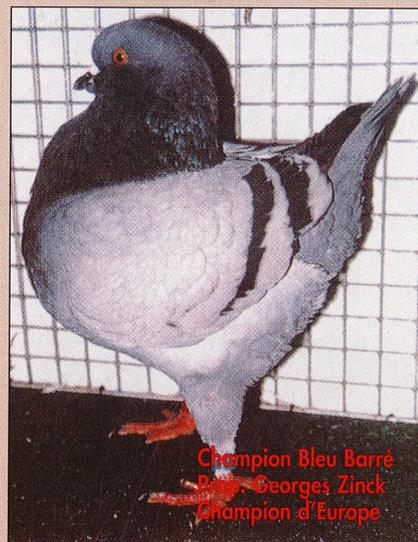
Champion  
Femelle Rouge  
Prop. André Quignon



Champion Indigo Barré  
Prop. André Zinck



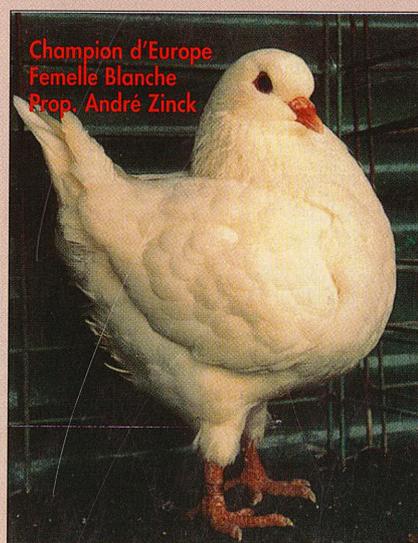
Champion de France  
Femelle Noire  
Prop. Gérard Salsac



Champion Bleu Barré  
Prop. Georges Zinck  
Champion d'Europe



Meilleur Coloré  
Prop. Georges Zinck  
Classe U.S.



Champion d'Europe  
Femelle Blanche  
Prop. André Zinck